

Le fonctionnement du modèle HERMREG *bottom-up*

Description à l'aide de variantes

Janvier 2022

Didier Baudewyns, dib@plan.be
Vanessa Lutgen, vl@plan.be

Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public chargé de réaliser, dans une optique d'aide à la décision, des études et des prévisions sur des questions de politique économique, socioéconomique et environnementale. Il examine en outre leur intégration dans une perspective de développement durable. Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du Parlement, des interlocuteurs sociaux ainsi que des institutions nationales et internationales.

Il suit une approche caractérisée par l'indépendance, la transparence et le souci de l'intérêt général. Il fonde ses travaux sur des données de qualité, des méthodes scientifiques et la validation empirique des analyses. Enfin, il assure aux résultats de ses travaux une large diffusion et contribue ainsi au débat démocratique.

Le Bureau fédéral du Plan est certifié EMAS et Entreprise Écodynamique (trois étoiles) pour sa gestion environnementale.

<https://www.plan.be>

e-mail : contact@plan.be

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Éditrice responsable : Saskia Weemaes

Dépôt Légal : D/2022/7433/5

Bureau fédéral du Plan
Rue Belliard 14-18, 1040 Bruxelles
tél. : +32-2-5077311
e-mail : contact@plan.be
<https://www.plan.be>

Le fonctionnement du modèle HERMREG *bottom-up*

Description à l'aide de variantes

Janvier 2022

Didier Baudewyns, dib@plan.be et Vanessa Lutgen, vl@plan.be

Abstract - Ce Working Paper illustre le fonctionnement du modèle multirégional HERMREG *bottom-up* à l'aide de cinq variantes de politique économique, régionale ou fédérale, et d'un choc de demande mondiale.

Jel Classification – E17, R15

Keywords – HERMREG, modèle multirégional, analyse en variantes

Table des matières

Synthèse	1
1. Introduction et hypothèses.....	4
2. Caractéristiques du modèle et structure économique régionale : implications pour les variantes	6
2.1. Caractéristiques du modèle	6
2.1.1. Caractéristiques communes à HERMES	6
2.1.2. Caractéristiques propres au modèle multirégional	6
2.2. Structure économique régionale	7
3. Variantes de politiques économiques régionales.....	9
3.1. Une hausse des investissements publics régionaux	9
3.1.1. Modalités et mécanismes	9
3.1.2. Résultats	10
3.2. Une diminution des additionnels régionaux à l'impôt des personnes physiques	14
3.2.1. Modalités et mécanismes	14
3.2.2. Résultats	15
3.3. Une hausse des allocations familiales	19
3.3.1. Modalités et mécanismes	19
3.3.2. Résultats	19
3.4. Une hausse des subventions salariales	20
3.4.1. Modalités et mécanismes	20
3.4.2. Résultats	21
4. Variantes de politique économique fédérale et de choc externe.....	25
4.1. Une baisse des cotisations sociales personnelles	25
4.1.1. Modalités et mécanismes	25
4.1.2. Résultats	25
4.2. Hausse de la demande mondiale	27
4.2.1. Modalités et mécanismes	27
4.2.2. Résultats	27
5. Bibliographie	30
6. Annexe 1.....	31

Liste des tableaux

Tableau 1	Résumé des résultats nationaux à moyen terme des variantes multirégionales de politique économique	2
Tableau 2	Comparaison interrégionale/nationale des multiplicateurs budgétaires à moyen terme (année t+4)	3
Tableau 3	Optique des dépenses du PIB nominal - Année 2015	8
Tableau 4	Hausse des investissements publics - Variante multirégionale : principaux résultats macroéconomiques	11
Tableau 5	Hausse des investissements publics - Variante multirégionale : soldes budgétaires	12
Tableau 6	Hausse des investissements publics - Variantes monorégionales : résumé des principaux résultats	13
Tableau 7	Baisse de l'impôt des personnes physiques - Variante multirégionale : principaux résultats macroéconomiques	16
Tableau 8	Baisse de l'impôt des personnes physiques - Variante multirégionale : soldes budgétaires	17
Tableau 9	Baisse de l'impôt des personnes physiques - Variantes monorégionales : résumé des principaux résultats	18
Tableau 10	Hausse des allocations familiales - Variante multirégionale : soldes budgétaires	20
Tableau 11	Hausse des subventions salariales - Variantes bruxelloise et wallonne : soldes budgétaires	23
Tableau 12	Hausse des subventions salariales - Variante flamande : soldes budgétaires	24
Tableau 13	Baisse des cotisations sociales personnelles - Variante multirégionale : principaux résultats macroéconomiques	26
Tableau 14	Baisse des cotisations sociales personnelles - Variante multirégionale : soldes budgétaires	27
Tableau 15	Hausse de la demande mondiale - Variante multirégionale : principaux résultats	28
Tableau 16	Hausse des investissements publics - Variante bruxelloise : principaux résultats macroéconomiques	31
Tableau 17	Hausse des investissements publics - Variante flamande : principaux résultats macroéconomiques	32
Tableau 18	Hausse des investissements publics - Variante wallonne : principaux résultats macroéconomiques	33
Tableau 19	Baisse de l'impôt des personnes physiques - Variante bruxelloise : principaux résultats macroéconomiques	34
Tableau 20	Baisse de l'impôt des personnes physiques - Variante flamande : principaux résultats macroéconomiques	35
Tableau 21	Baisse de l'impôt des personnes physiques - Variante wallonne : principaux résultats macroéconomiques	36
Tableau 22	Hausse des allocations familiales - Variante multirégionale : principaux résultats macroéconomiques	37

Tableau 23	Hausse des allocations familiales - Variante bruxelloise : principaux résultats macroéconomiques	38
Tableau 24	Hausse des allocations familiales - Variante flamande : principaux résultats macroéconomiques	39
Tableau 25	Hausse des allocations familiales - Variante wallonne : principaux résultats macroéconomiques	40
Tableau 26	Hausse des subventions salariales - Variante bruxelloise : principaux résultats	41
Tableau 27	Hausse des subventions salariales - Variante flamande : principaux résultats	42
Tableau 28	Hausse des subventions salariales - Variante wallonne : principaux résultats	43

Synthèse

Ce Working Paper décrit le fonctionnement du modèle multirégional *bottom-up* HERMREG à l'aide de cinq variantes de politique économique et d'un choc externe à la Belgique. L'objectif n'est pas d'évaluer des mesures concrètes annoncées par l'un ou l'autre gouvernement (régional ou fédéral), ni de formuler des recommandations de politique économique mais bien d'illustrer les propriétés du modèle et la sensibilité des principaux agrégats macroéconomiques régionaux (consommation privée et publique, investissements, PIB, emploi, etc.) aux différents chocs simulés.

Les mesures simulées consistent en des augmentations de dépenses publiques ou des diminutions de recettes publiques, par rapport à une projection de référence, sur une période de cinq ans. Ces mesures sont supposées être complètement financées par une hausse de la dette publique, ce qui permet d'estimer les effets de retour budgétaires pour l'État fédéral et les Régions.

Quatre mesures régionales sont analysées dans un premier temps :

1. Une hausse des investissements publics ;
2. Une diminution des additionnels régionaux à l'impôt des personnes physiques (IPP) ;
3. Une hausse des allocations familiales ;
4. Une hausse des subventions salariales dans les branches d'activité marchande.

Ensuite, une mesure fédérale et un choc international sont également analysés :

5. Une diminution des cotisations sociales personnelles ;
6. Une hausse de la demande internationale adressée à chacune des économies régionales.

Il est important de noter que les différentes mesures simulées sont supposées n'avoir aucun impact sur les salaires bruts horaires avant indexation. Cela modifie la dynamique des salaires nominaux et des prix par rapport à une version du modèle avec une formation endogène des salaires et affecte donc les résultats sur l'activité économique et l'emploi.

Afin de faciliter la comparaison des résultats, le choc *ex ante* dans les cinq premières variantes s'élève chaque année à 0,5 % du produit intérieur brut (PIB) belge nominal de la simulation de base. Le montant injecté au niveau national est réparti entre les régions selon une clé permettant d'obtenir des chocs d'ampleur comparable entre régions.

Pour chaque mesure de politique économique 1 à 4, deux types d'exercices variantiels ont été réalisés :

- une simulation de la mesure appliquée dans les trois régions simultanément (variante multirégionale) ;
- trois simulations séparées de la mesure appliquée dans chacune des régions isolément (variantes « monorégionales »).

Le tableau 1 synthétise les résultats de moyen terme (année t+4) des variantes de politique économique multirégionales¹ à l'aide de trois indicateurs : le multiplicateur budgétaire² national (PIB), la création d'emplois nationale (en % par rapport à l'année t+4 dans la simulation de référence) et le taux d'effet retour³ pour l'ensemble des administrations publiques belges. Les effets de retour budgétaires pour les Régions sont effectivement très limités dans les variantes simulées. Les effets retour de chaque mesure sont, dans leur quasi-entièreté, enregistrés dans les comptes du pouvoir fédéral et de la sécurité sociale, grâce notamment aux recettes, fiscales ou parafiscales, supplémentaires générées par le surcroît d'activité.

Tableau 1 Résumé des résultats nationaux à moyen terme des variantes multirégionales de politique économique

	Multiplicateur budgétaire	Création d'emplois (%)	Taux d'effet retour (%)
Hausse des investissements publics	0,86	0,18	34
Baisse de l'impôt des personnes physiques (IPP)	0,35	0,11	8
Hausse des subventions salariales	0,30	0,65	55
Baisse des cotisations sociales personnelles	0,22	0,07	43

Sans surprise, pour une petite économie ouverte comme la Belgique, tous les multiplicateurs sont inférieurs à l'unité, à moyen terme, en raison des fuites aux importations internationales. Le multiplicateur budgétaire le plus élevé est obtenu dans la variante d'investissements publics régionaux (0,86) car il s'agit d'une composante du PIB. À contrario, la hausse des subventions salariales (principalement axée sur la création d'emplois) et la mesure de réduction des cotisations personnelles apparaissent comme les moins bénéfiques, en termes de PIB du moins. Le multiplicateur de la baisse de l'IPP est plus élevé que celui de la baisse des cotisations sociales personnelles parce que, dans cette dernière mesure, une partie de l'augmentation de revenu disponible retourne à l'État sous forme d'impôts directs.

La politique régionale de réduction du coût du travail, dont l'objectif est la création d'emploi, en génère effectivement le plus (0,65 %) tandis que la réduction des cotisations personnelles en crée le moins (0,07 %).

Pour l'ensemble des administrations belges, l'effet retour le plus élevé est obtenu dans la variante multirégionale de réduction du coût du travail par la conjonction de la hausse des recettes fiscales et parafiscales générées par le surcroît d'activité et de la baisse significative des dépenses de prestations sociales (baisse du chômage, indexation plus limitée en raison de la baisse des prix par rapport à la simulation de base).

Par ailleurs, les exercices variantiels réalisés ont permis de mettre en évidence les interdépendances macroéconomiques entre les régions. Pour illustrer celles-ci, on peut, pour chaque mesure régionale, comparer les multiplicateurs budgétaires des trois variantes monorégionales « isolées » à celui de la variante multirégionale « simultanée » (tableau 2).

¹ La hausse des allocations familiales n'est pas reprise ici car les canaux de transmission de cette politique régionale au sein du modèle, et donc les résultats, sont similaires à ceux de la variante IPP.

² C'est-à-dire l'impact de la variation des dépenses publiques (ex ante) sur le PIB (ex post).

³ Le taux d'effet retour d'une mesure simulée se définit comme la différence entre son impact ex post sur le solde de financement et son impact ex ante, exprimée en pour cent du coût ex ante.

Tableau 2 Comparaison interrégionale/nationale des multiplicateurs budgétaires à moyen terme (année t+4)

<i>Variante :</i>	Bruxelles <i>bruxelloise</i>	Flandre <i>flamande</i>	Wallonie <i>wallonne</i>	Belgique <i>multirégionale</i>
Hausse des investissements publics	0,42	0,67	0,61	0,86
Baisse de l'impôt des personnes physiques (IPP)	0,19	0,23	0,31	0,35
Hausse des subventions salariales	0,09	0,21	0,22	0,30

Quelle que soit la mesure régionale considérée, un même choc en % du PIB régional ou national, donne logiquement un multiplicateur plus élevé dans la variante multirégionale que dans chacune des variantes monorégionales. En effet, dans la variante multirégionale, chaque région bénéficie également de l'augmentation de la demande extérieure provenant des deux autres régions.

Ainsi, pour la Flandre et la Wallonie, le multiplicateur de la variante multirégionale est 1,1 à 1,5 fois plus élevé que celui de la variante monorégionale. À Bruxelles, le facteur d'augmentation du multiplicateur budgétaire dans la variante multirégionale (par rapport à la variante bruxelloise isolée) varie de 1,8 à 3,2, le maximum étant atteint pour la hausse des subventions salariales. Ce résultat s'explique par le poids important, en comparaison des deux autres régions, des exportations interrégionales dans le PIB bruxellois.

1. Introduction et hypothèses

Dans ce Working Paper, le fonctionnement du modèle *bottom-up* HERMREG est illustré à l'aide de cinq variantes de politique économique et d'un choc externe à la Belgique. L'objectif n'est pas d'évaluer des mesures concrètes annoncées par l'un ou l'autre gouvernement (régional ou fédéral), ni de formuler des recommandations de politique économique mais bien d'illustrer les propriétés du modèle et la sensibilité des principaux agrégats macroéconomiques régionaux (consommation privée et publique, investissements, PIB, emploi, etc.) aux différents chocs simulés.

Les principaux blocs de ce modèle macroéconomique de moyen terme, qui n'est utilisé que pour l'analyse en variante, sont décrits dans Baudewyns et Lutgen (2022). Les projections régionales à moyen terme, quant à elles, sont construites en utilisant la version *top-down* de HERMREG⁴.

Les mesures simulées consistent en des augmentations de dépenses publiques ou des diminutions de recettes publiques, par rapport à la projection de référence, sur une période de cinq ans. Ces mesures sont supposées être complètement financées par une hausse de la dette publique, ce qui permet d'estimer les effets de retour budgétaires pour l'État fédéral et les Régions. Les quatre mesures régionales analysées dans ce Working Paper sont les suivantes :

1. Une hausse des investissements publics ;
2. Une diminution des additionnels régionaux à l'impôt des personnes physiques (IPP) ;
3. Une hausse des allocations familiales ;
4. Une hausse des subventions salariales.

Un choc de politique économique fédérale et un choc externe (à la Belgique) sont également analysés :

5. Une diminution des cotisations sociales personnelles ;
6. Une hausse de la demande internationale adressée à chacune des économies régionales.

Afin de faciliter la comparaison des résultats, le choc *ex ante* dans les cinq premières variantes s'élève chaque année, pour toute mesure de politique économique, à 0,5 % du produit intérieur brut (PIB) belge nominal dans la simulation de base. Dans la version actuelle du modèle, cela représente environ 2,3 milliards d'euros à court terme (année *t*) et environ 2,7 milliards d'euros à moyen terme (année *t+4*). Ces montants sont répartis entre les régions selon une clé adaptée au choc (voir ci-dessous). Cette méthode permet d'établir classiquement des multiplicateurs budgétaires⁵ que l'on peut comparer à ceux obtenus par d'autres modèles du même type, et en premier lieu, par le modèle national HERMES⁶ (dont HERMREG *bottom-up* s'inspire fortement dans sa structure).

⁴ Voir, BFP – IBSA – IWEPS – Statistiek Vlaanderen (2021) pour les perspectives économiques régionales publiées en juillet. Voir aussi la description du projet HERMREG dans Baudewyns et Lutgen (2022), chapitre 1.

⁵ Le multiplicateur budgétaire mesure l'impact d'une variation des dépenses publiques sur le PIB. Par exemple, un multiplicateur estimé à 0,5 indique qu'une augmentation de 1 euro des dépenses publiques entraîne une hausse du PIB de 50 centimes d'euro.

⁶ Voir Bassilière *et al.* (2013) pour une description complète du modèle HERMES et Bassilière *et al.* (2018) pour une illustration de son utilisation en variantes.

Dans les variantes 1 et 4, le choc ex ante pour chaque région équivaut à 0,5 % du PIB régional, soit, à court terme, environ 430 millions d'euros en Région bruxelloise, 1,37 milliard en Flandre et 540 millions d'euros en Wallonie⁷.

Dans la variante 2, le choc de 0,5 % du PIB belge n'est pas réparti au prorata du poids de chaque région dans le PIB belge mais selon une clé « IPP ». Dans la variante 3, la part moyenne (sur la période récente) des allocations familiales versées chaque région est utilisée comme clé de répartition du choc. Ce choix a été guidé par le souci de disposer de chocs d'une ampleur comparable entre les régions⁸.

Le choc de demande mondiale (variante 6) consiste en une augmentation de 1 %, sur toute la période, de l'indicateur de marchés internationaux potentiels à l'exportation de chaque région.

Afin de mieux appréhender les résultats des variantes, certaines caractéristiques de structure économique des régions seront présentées dans le chapitre 2 suivant. Le chapitre 3 sera consacré aux simulations de politique régionale (variantes 1 à 4). Pour chaque mesure, deux types d'exercices variantiels ont été réalisés :

- une simulation de la même mesure dans les trois régions simultanément, ce que nous appellerons la variante multirégionale ;
- trois simulations séparées de la mesure appliquée dans chacune des régions isolément, ce que nous appellerons les variantes « monorégionales ».

Enfin, le chapitre 4 présentera les résultats des chocs fédéral et international (variantes 5 et 6).

Tout exercice variantiel monorégional permet de tester les propriétés du modèle dans sa partie relative à la région en question et de comparer les résultats à ceux de la même mesure simulée dans chacune des deux autres régions. Cette approche permet aussi de mettre en évidence des points de convergence ou, au contraire, des asymétries régionales dans l'importance relative des différents canaux de transmission de la politique économique régionale simulée.

Par ailleurs, nous supposons que les mesures n'ont pas d'impact sur les taux d'intérêt nominaux. Dans le scénario de référence retenu, ceux-ci augmentent progressivement, ce qui tend à atténuer les effets de retour budgétaires à moyen terme en raison de l'augmentation des charges d'intérêt.

En ce qui concerne la formation des salaires, nous supposons que les différentes mesures simulées n'ont aucun impact sur les salaires bruts horaires avant indexation. Cela modifie la dynamique des salaires nominaux et des prix par rapport à une version du modèle avec une formation endogène des salaires et affecte donc les résultats sur l'activité économique et l'emploi.

⁷ A moyen terme (t+4), les montants respectifs s'élèvent à environ 490 millions d'euros pour Bruxelles, 1,6 milliard en Flandre et 620 millions d'euros en Wallonie.

⁸ Si dans la variante « IPP », nous avons choisi la clé PIB pour le choc simulé, celui-ci aurait été en Région bruxelloise d'une ampleur disproportionnée, par rapport aux deux autres régions, puisque cela aurait représenté une baisse équivalente de l'IPP d'environ 10 % dans cette région, contre seulement 3 à 4 % en Flandre et en Wallonie. Dans la variante simulée, le choc macroéconomique équivaut, à court terme, pour chaque région, à environ de 4,5 % de l'IPP payé par les ménages résidents.

2. Caractéristiques du modèle et structure économique régionale : implications pour les variantes

La section 2.1 de ce chapitre résume les principales caractéristiques structurelles du modèle HERMREG *bottom-up*. Certaines d'entre elles sont communes au modèle national HERMES. Les principaux blocs d'équations sont présentés dans Baudewyns et Lutgen (2022).

Ensuite, la section 2.2 compare la structure macro-économique des trois régions. Les deux sections qui suivent pourront faciliter ainsi l'interprétation des résultats des différentes variantes présentées plus loin.

2.1. Caractéristiques du modèle

2.1.1. Caractéristiques communes à HERMES

Le modèle HERMREG *bottom-up* partage la plupart des propriétés fondamentales des modèles macro-économiques structurels de grande taille, tel HERMES. L'activité économique est principalement déterminée par la demande et la production s'ajuste à celle-ci. Le progrès technologique est supposé exogène : les mesures décidées par les pouvoirs publics n'ont aucune influence sur la productivité totale des facteurs. Dans la réalité, de tels effets d'offre pourraient apparaître à court-moyen terme et seraient d'autant plus importants que l'horizon considéré s'allonge.

L'offre de travail est également exogène, ce qui implique qu'elle ne réagit pas, par exemple, aux mesures d'activation des allocations de chômage. On suppose en outre que tout accroissement de la demande de travail peut être satisfait par l'offre existante : toute augmentation de l'emploi en variante se traduira donc par une baisse équivalente du nombre de chômeurs.

Vu la grande linéarité des réactions dans le modèle, les résultats des variantes se modifieront de manière largement proportionnelle si une mesure se chiffre à un montant supérieur ou inférieur à 0,5 % du PIB. Le lecteur peut ainsi se faire une idée de l'ordre de grandeur du résultat du modèle dans un scénario qui combinerait plusieurs mesures présentées ici : par exemple, une hausse des investissements publics accompagnée (et donc financée) par une hausse de l'IPP.

2.1.2. Caractéristiques propres au modèle multirégional

La principale différence de structure avec HERMES réside dans l'existence, dans le modèle multirégional, d'équations modélisant deux types de flux interrégionaux : les « navettes » domicile-travail (de personnes) et un bloc de commerce interrégional (de biens et services) dérivé du tableau entrées-sorties interrégional 2015 compilé au BFP (voir Avonds *et al.*, 2021).

La modélisation retenue pour les navettes consiste à supposer que toute variation de l'emploi intérieur, en variante, s'accompagne d'une variation proportionnelle des deux flux de navettes vers cette région.

Par ailleurs, la littérature économique régionale⁹ montre que tout multiplicateur budgétaire dérivé d'un modèle macroéconomique interrégional est supérieur (au moins légèrement) au multiplicateur qui serait obtenu à l'aide d'un modèle « monorégional » dans lequel l'évolution de la demande extérieure, en ce compris celle des autres régions du pays¹⁰, serait exogène. Ceci est évidemment dû aux interdépendances productives des différentes régions qui sont présentes dans un modèle multirégional.

Ainsi, un choc à la hausse sur la demande de consommation privée wallonne génèrera non seulement une hausse de la production intérieure wallonne mais aussi un accroissement des exportations d'entreprises flamandes et bruxelloises vers la Wallonie. Celles-ci, pour satisfaire cette demande d'exportation additionnelle, adresseront à leurs fournisseurs (y compris ceux situés en Wallonie), une demande de livraisons supplémentaire en biens ou services intermédiaires intervenant dans leur processus de production. Ces relations « entrées-sorties » créeront donc une seconde vague de production pour des entreprises wallonnes (effet de rétroaction) ; ces dernières, à leur tour, passeront de nouvelles commandes de biens intermédiaires à leurs propres fournisseurs, dont certains situés dans les deux autres régions du pays, ... et ainsi de suite (effet multiplicateur interrégional).

Enfin, il faut aussi mentionner que, dans cette version du modèle *bottom-up*, les parts de marché intérieur de chaque branche d'activité régionale sont fixées et tirées du tableau entrées-sorties interrégional 2015 (BFP, 2021). En d'autres termes, une baisse du prix de production d'une branche d'activité dans une région donnée n'entraînera pas, toutes autres choses égales par ailleurs, de modification de sa part de marché intérieur, c'est-à-dire de son poids, relativement aux deux autres régions, dans les livraisons à la demande intérieure nationale.

2.2. Structure économique régionale

Le tableau 3 présente l'optique des dépenses en pourcent du PIB aux prix du marché pour 2015, l'année d'établissement du tableau entrées-sorties (TES) interrégional (2015).

Dans ce tableau, les chiffres d'exportations et d'importations interrégionales, ainsi que les variations de stocks, résultent d'un calcul propre à partir des données, aux prix de base¹¹, du tableau interrégional cité. En outre, les chiffres d'importations internationales sont issus du même TES cité. Contrairement aux exportations internationales, ils diffèrent sensiblement des chiffres d'importations internationales par région (surtout pour Bruxelles et la Wallonie) publiés dans les comptes régionaux parce ceux-ci sont établis, pour les biens, dans un autre concept¹² que celui utilisé dans le TES interrégional. Tous les autres chiffres du tableau 3 sont issus des données de comptes régionaux (ICN, 2020) ou nationaux (ICN, 2019).

⁹ Voir Lemelin (2008).

¹⁰ De façon standard, l'évolution de la demande mondiale est supposée exogène.

¹¹ Dans la comptabilité nationale et régionale, et dans le tableau entrées-sorties interrégional, la production est évaluée au prix de base, qui n'est autre que le prix payé au producteur (prix qui n'inclut pas les marges de commerce) diminué du solde des impôts et subventions sur les produits. D'où la correction à opérer sur les données du tableau interrégional pour dériver les exportations et importations régionales aux prix d'acquisition.

¹² Dans les comptes régionaux, les importations sont attribuées à la branche d'activité et à la région de l'importateur (premier propriétaire) du bien tandis que dans le TES interrégional elles le sont à la branche et la région de l'utilisateur du bien (emploi final ou intermédiaire).

On constate que le solde légèrement positif des exportations sur les importations internationales belges (1 % du PIB belge) est le seul fait de la Flandre (5 % du PIB régional) : les deux autres régions présentent un solde commercial international négatif (-3 %). Pour la Flandre, la demande extérieure représente l'équivalent de 92 % de son PIB régional (contre environ 60 % dans les deux autres régions).

La Région bruxelloise est la seule qui enregistre un solde commercial interrégional positif. Dans cette région, le poids des exportations interrégionales dans le PIB régional (87 %) est nettement plus élevé que dans les deux autres régions. Corrélativement, la demande intérieure n'y représente que 60 % du PIB régional. Les exportations de la Région bruxelloise vers la Flandre et la Wallonie représentent ainsi 42 % du total des échanges interrégionaux en Belgique. A titre de comparaison, les poids de ces deux dernières régions dans le total des livraisons interrégionales belges sont respectivement de 35 % et 23 %.

La demande totale (intérieure et extérieure) wallonne dépend fortement des importations interrégionales (63 % du PIB). On notera ici que le flux de services marchands et non-marchands en provenance de la Région bruxelloise est particulièrement élevé (environ 20 milliards en 2015 ou 20 % du PIB wallon, à comparer aux 17 milliards en provenance de Flandre), ce qui n'est guère étonnant compte tenu de son rôle de centre administratif, économique et financier.

Tableau 3 Optique des dépenses du PIB nominal - Année 2015
En % du PIB, sauf mention contraire

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Consommation finale privée	28	53	67	51
Consommation finale publique	13	23	33	24
Formation brute de capital fixe	18	24	26	23
Variation des stocks (1)	2	0	1	1
Demande intérieure totale	60	100	127	99
Exportations internationales nettes	-3	5	-3	1
Exportations internationales	61	92	55	78
Importations internationales	64	88	58	76
Exportations interrégionales nettes	43	-4	-24	-
Exportations interrégionales	87	24	39	39
Importations interrégionales	45	28	63	39
PIB	100	100	100	100
<i>p.m. PIB en milliards d'euros</i>	79	242	95	417

(1) En ce compris un ajustement statistique (calculs propres) pour les trois régions. La variation des stocks pour la Belgique est le chiffre publié ICN (2019).

Sources : ICN (2020) et calculs propres à partir du tableau interrégional entrées-sorties (BFP, 2021).

3. Variantes de politiques économiques régionales

Ce chapitre présente les modalités, les principaux mécanismes et résultats de quatre variantes de politique économique régionale. Pour chaque mesure simulée, les résultats détaillés sont présentés dans trois tableaux principaux.¹³

Le premier tableau montre l'impact sur le PIB et ses composantes en volume, sur les déflateurs, l'emploi intérieur ainsi que sur l'activité par grande branche d'activité marchande. Sont également repris dans ce tableau les soldes commerciaux international et interrégional exprimés en % du PIB régional¹⁴.

Un deuxième tableau résume l'impact, non seulement sur les soldes de financement des différentes entités fédérées qui mettent en œuvre la mesure, mais aussi sur le solde budgétaire de l'ensemble des administrations publiques en Belgique. Pour les variantes monorégionales, un troisième tableau résume les résultats pour les principaux agrégats macroéconomiques tandis que les résultats détaillés sont renvoyés en annexe.

Les effets des mesures sont exprimés en écarts (en pour cent, en point de pourcentage¹⁵ ou en termes absolus) par rapport à la simulation de base pour les années t et t+4.

3.1. Une hausse des investissements publics régionaux

3.1.1. Modalités et mécanismes

Les investissements publics de chaque Région (entité fédérée) sont augmentés sur la période t à t+4 d'un montant ex ante équivalent à 0,5 % du PIB nominal régional de la simulation de base¹⁶.

Les investissements publics sont une composante du PIB selon l'optique des dépenses. La mesure a donc un impact direct sur celui-ci (choc de demande¹⁷), auquel s'ajoute un effet multiplicateur qui passe par la hausse de l'emploi intérieur qui est requise pour répondre au surcroît de demande finale. Cet effet multiplicateur (hausse du revenu disponible des ménages, de la consommation privée, etc.) est, d'une part, amplifié par le mécanisme accélérateur de l'investissement des entreprises¹⁸ mais est, d'autre part, atténué par l'accroissement des importations internationales et interrégionales causé par la hausse de la demande intérieure régionale. Pour toute région, cette fuite aux importations est toutefois au moins partiellement compensée, dans la variante multirégionale, par la hausse des exportations vers les deux autres régions.

¹³ Ceci vaut également pour les variantes du chapitre 4.

¹⁴ La balance commerciale internationale de la Belgique est exprimée en % du PIB belge.

¹⁵ Pour les soldes, budgétaires ou commerciaux, exprimés en % du PIB dans les tableaux, la différence par rapport à la simulation de base est exprimée en point de pourcentage (pp).

¹⁶ Dans le cas de la mesure flamande, on suppose que les investissements supplémentaires ex ante sont réalisés dans leur ensemble sur le territoire flamand. Les investissements de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Région wallonne sont par construction attribués respectivement aux territoires bruxellois et wallons.

¹⁷ Voir aussi la remarque sur l'hypothèse de progrès technologique exogène au point 2.1.1.

¹⁸ Mécanisme selon lequel la hausse de l'activité stimule, à court terme, l'investissement des entreprises.

3.1.2. Résultats

a. Variante multirégionale

La première année, selon la région, le PIB s'accroît de 0,29 % (Flandre) à 0,32 % (Wallonie) par rapport à sa valeur dans la simulation de référence (tableau 4). Au cours des années qui suivent, cet effet s'intensifie au cours du temps : l'impact sur le PIB à moyen terme (t+4) s'établit ainsi entre 0,41 % en Flandre et 0,46 % en Wallonie ; ceci se traduit par un multiplicateur budgétaire¹⁹ moyen belge de 0,59 la première année à 0,86 en t+4. Dès la première année, l'accroissement de l'activité mesurée par le PIB est donc, dans les trois régions, inférieur à l'impulsion initiale, et ceci en raison des fuites aux importations internationales.

La création d'emplois est, en termes relatifs, relativement homogène au niveau régional : de 0,16 % (Bruxelles) à +0,20 % (Wallonie) d'augmentation selon la région, à moyen terme, par rapport à la simulation de base. Au total, environ 4 800 emplois sont créés en Belgique la première année et environ 8 800 à moyen terme. L'accroissement de revenu disponible des particuliers qui en résulte se traduit en une hausse de leur consommation et de leurs investissements en logements autour de 0,11 % et 0,12 % respectivement. De plus, le surcroît d'activité stimule les investissements des entreprises dans les trois régions, de 0,33 % (Flandre) à 0,55 % (Wallonie) à moyen terme, par rapport à la simulation de base.

Par ailleurs, dans la comptabilité nationale, l'amortissement du capital public est enregistré comme une consommation publique²⁰. On notera que l'effet sur la consommation publique diffère selon la région, ce qui s'explique en grande partie par les différences de poids de la consommation publique dans le PIB régional.

Compte tenu de l'ampleur limitée des effets sur les prix de production dans cette simulation, les prix des exportations sont quasiment inchangés dans chaque région, et donc aussi leur volume total d'exportations²¹. Les importations internationales, en revanche, sont en hausse, ce qui entraîne une dégradation du solde commercial international de chaque région.

Au niveau sectoriel, la construction est fort logiquement la principale activité bénéficiaire de la mesure simulée, tant en termes de valeur ajoutée que d'emploi. L'impact sur l'emploi de ce secteur serait proportionnellement le plus fort en Wallonie (+1,25 %) et le plus faible en Flandre (+0,84 %).

¹⁹ Soit, approximativement, le chiffre d'accroissement du PIB belge en pour cent multiplié par 2. Voir également la note de bas de page 5.

²⁰ Il s'ensuit que la mesure simulée, en gonflant le stock de capital public en variante (et donc mécaniquement la dépréciation de celui-ci) a un effet positif sur la consommation publique à partir de la deuxième année.

²¹ Rappelons que la demande mondiale est exogène dans le modèle.

Tableau 4 Hausse des investissements publics - Variante multirégionale : principaux résultats macroéconomiques
Différences par rapport à la simulation de base, en % sauf mention contraire

	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4	t	t+4
Dépenses en volume								
Consommation privée	0,09	0,12	0,06	0,11	0,07	0,11	0,07	0,11
Consommation publique	-0,01	0,85	-0,01	0,71	-0,01	0,49	-0,01	0,66
Investissements	3,01	2,99	2,19	2,23	2,46	2,46	2,37	2,39
. Entreprises	0,33	0,39	0,20	0,33	0,52	0,55	0,28	0,38
. Administrations publiques	12,38	13,16	21,41	21,23	14,45	15,67	17,20	17,78
. Logements	0,08	0,10	0,09	0,12	0,08	0,13	0,09	0,12
Demande intérieure totale	0,90	1,15	0,56	0,79	0,47	0,65	0,57	0,79
Exportations totales, dont :	0,24	0,31	0,14	0,12	0,22	0,26		
. Exportations internationales	0,01	0,01	0,00	-0,01	0,00	-0,01	0,00	-0,01
. Exportations interrégionales	0,39	0,53	0,65	0,68	0,51	0,65		
Importations totales, dont :	0,52	0,59	0,36	0,43	0,39	0,49		
. Importations internationales	0,27	0,43	0,36	0,40	0,29	0,41	0,34	0,40
. Importations interrégionales	0,82	0,81	0,36	0,53	0,48	0,57		
PIB	0,29	0,45	0,29	0,41	0,32	0,46	0,30	0,43
<i>p.m. Multiplicateur budgétaire (*)</i>							0,59	0,86
Déflateur de la consommation privée	0,00	0,08	0,00	0,07	0,00	0,06	0,00	0,07
Déflateur du PIB	0,05	0,15	0,02	0,11	0,03	0,07	0,03	0,11
<i>p.m. indice-santé</i>							0,00	0,07
Emploi intérieur (en milliers)	0,57	1,13	2,47	5,08	1,78	2,59	4,82	8,81
Emploi intérieur	0,08	0,16	0,09	0,17	0,14	0,20	0,10	0,18
Productivité par tête (entreprises)	0,20	0,05	0,16	0,06	0,17	0,06	0,17	0,05
Coût salarial horaire nominal (entreprises)	-0,01	0,06	0,00	0,06	-0,02	0,05	-0,01	0,06
Coût salarial unitaire (entreprises)	-0,19	0,02	-0,14	0,02	-0,13	0,03	-0,15	0,02
Revenu disponible réel des ménages	0,11	0,12	0,12	0,13	0,10	0,11	0,11	0,13
Valeur ajoutée brute en volume, dont :	0,28	0,40	0,25	0,35	0,29	0,40	0,26	0,37
. Industries manufacturières	0,23	0,19	0,13	0,11	0,22	0,19	0,15	0,13
. Construction	1,95	1,87	1,16	1,14	1,30	1,28	1,26	1,23
. Services marchands	0,26	0,21	0,22	0,22	0,30	0,26	0,25	0,23
Emploi intérieur, dont :	0,08	0,16	0,09	0,17	0,14	0,20	0,10	0,18
. Industries manufacturières	0,07	0,08	0,06	0,07	0,03	0,03	0,05	0,06
. Construction	0,44	1,05	0,35	0,84	0,80	1,25	0,49	0,98
. Services marchands	0,10	0,18	0,09	0,17	0,14	0,18	0,11	0,18
Balance commerciale internationale (% du PIB)	-0,17	-0,28	-0,34	-0,39	-0,16	-0,24	-0,26	-0,34
Balance commerciale interrégionale (% du PIB)	-0,21	-0,14	0,07	0,04	-0,02	-0,01		

(*) Voir note de bas de page 5.

Les entités fédérées qui mettent en œuvre la mesure d'investissements publics voient leur solde budgétaire se dégrader (tableau 5). Les effets de retour budgétaires de la mesure sont effectivement, dans leur quasi-entièreté, enregistrés dans le compte 'pouvoir fédéral et sécurité sociale' grâce aux recettes fiscales (impôt sur le revenu, recettes de TVA, y compris les recettes de TVA sur les investissements publics supplémentaires, etc.) et parafiscales supplémentaires générées par le surcroît d'activité. Le solde budgétaire de ce niveau de pouvoir, en % du PIB belge, s'améliore ainsi de 0,17 pp à moyen terme.

Tableau 5 Hausse des investissements publics - Variante multirégionale : soldes budgétaires
Différences par rapport à la simulation de base

	t	t+4
En % du PIB belge		
Ensemble des administrations publiques, dont :	-0,30	-0,30
. Pouvoir fédéral et sécurité sociale	0,16	0,17
. Région de Bruxelles-Capitale	-0,09	-0,09
. Communauté flamande	-0,27	-0,28
. Région wallonne	-0,11	-0,11
En millions d'euros		
Ensemble des administrations publiques	-1519	-1768
<i>p.m. Impact ex ante (Belgique)</i>	-2334	-2682
<i>p.m. Taux d'effet retour (Belgique) (*)</i>	35%	34%

(*) Voir note de bas de page 24.

A contrario, les effets retour pour les entités fédérées, qui décident de la mesure, sont presque nuls²² de sorte que leur solde budgétaire se détériore quasiment de l'équivalent de l'impulsion initiale, soit près de 0,5 % de PIB. Il en résulte que, rapportée au PIB belge, la dégradation vaut alors en point de pourcent, pour chaque région, environ 0,5 fois son poids dans le PIB national²³. Le solde budgétaire de chaque région se dégrade donc de 0,09 (Bruxelles) à 0,28 pp (Flandre).

Globalement, pour l'ensemble des administrations publiques, le solde budgétaire se dégrade, par rapport à la simulation de base, de près de 1,5 milliard la première année et jusqu'à près de 1,8 milliard à moyen terme, ce qui, compte tenu d'un impact budgétaire ex ante de 2,3 (en t) à 2,7 milliards (en t+4), se traduit par un taux d'effet retour²⁴ (y compris les charges d'intérêts croissantes) d'environ 35 % sur toute la période de simulation.

b. Variantes monorégionales

Dans cette section, nous analysons l'impact d'une augmentation de l'investissement public réalisée par chacune des Régions isolément. Les mécanismes décrits précédemment pour la variante multirégionale sont également à l'œuvre ici, mais l'impact est naturellement de moindre ampleur. Le tableau 6 présente les principaux résultats des trois variantes, en se limitant aux agrégats macroéconomiques les plus importants. Les résultats détaillés de chaque variante monorégionale sont donnés en annexe (tableaux 16 à 18).

²² Le montant de recettes supplémentaires perçues par les régions (principalement des transferts des administrations publiques) représente moins de 10 % du montant de dépenses supplémentaires dès la première année de simulation.

²³ Par exemple, la Flandre, qui représente environ 58 % du PIB belge sur la période de projection, voit son solde budgétaire se dégrader approximativement de $0,5 \times 58 = 0,29$ pp du PIB belge.

²⁴ Le taux d'effet retour d'une mesure simulée se définit comme la différence entre son impact ex post sur le solde de financement (c'est-à-dire y compris l'impact résultant des effets induits sur l'activité, les prix, l'emploi) et son impact ex ante, exprimée en pour cent du coût ex ante.

Tableau 6 Hausse des investissements publics - Variantes monorégionales : résumé des principaux résultats
Différences par rapport à la simulation de base, en % sauf mention contraire

	Variante bruxelloise		Variante flamande		Variante wallonne	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4
PIB						
. Bruxelles	0,12	0,21	0,10	0,15	0,07	0,09
. Flandre	0,04	0,04	0,22	0,33	0,04	0,04
. Wallonie	0,05	0,06	0,06	0,09	0,21	0,31
Consommation privée						
. Bruxelles	0,02	0,03	0,04	0,05	0,02	0,03
. Flandre	0,01	0,02	0,04	0,07	0,01	0,02
. Wallonie	0,01	0,02	0,03	0,03	0,03	0,06
Investissements						
. Bruxelles	2,90	2,86	0,07	0,09	0,05	0,05
. Flandre	0,02	0,03	2,14	2,16	0,02	0,04
. Wallonie	0,05	0,06	0,06	0,08	2,35	2,32
Emploi intérieur (en milliers)						
. Bruxelles	0,23	0,39	0,19	0,46	0,15	0,29
. Flandre	0,38	0,73	1,68	3,47	0,42	0,89
. Wallonie	0,27	0,42	0,34	0,68	1,17	1,51
Emploi intérieur						
. Bruxelles	0,03	0,05	0,03	0,06	0,02	0,04
. Flandre	0,01	0,02	0,06	0,12	0,01	0,03
. Wallonie	0,02	0,03	0,03	0,05	0,09	0,11
Balance commerciale internationale (% du PIB)						
. Bruxelles	-0,11	-0,17	-0,03	-0,07	-0,02	-0,05
. Flandre	-0,03	-0,04	-0,27	-0,31	-0,04	-0,05
. Wallonie	-0,02	-0,03	-0,03	-0,05	-0,11	-0,16
Balance commerciale interrégionale (% du PIB)						
. Bruxelles	-0,32	-0,34	0,07	0,13	0,05	0,08
. Flandre	0,06	0,06	-0,05	-0,09	0,06	0,07
. Wallonie	0,06	0,06	0,08	0,13	-0,16	-0,19
Soldes budgétaires (% du PIB belge)						
. Ensemble des administrations publiques, dont :	-0,05	-0,06	-0,19	-0,18	-0,06	-0,07
. Pouvoir fédéral et sécurité sociale	0,03	0,03	0,08	0,09	0,04	0,04
. Région de Bruxelles-Capitale	-0,09	-0,09	0,00	0,00	0,00	0,00
. Communauté flamande	0,00	0,00	-0,28	-0,29	0,01	0,01
. Région wallonne	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,11	-0,12
Solde budgétaire en millions d'euros						
. Ensemble des administrations publiques	-271	-326	-931	-1059	-317	-387
<i>p.m. Impact ex ante (Belgique)</i>	-428	-488	-1368	-1573	-538	-621
<i>p.m. Taux d'effet retour (Belgique) (*)</i>	37%	33%	32%	33%	41%	38%

(*) Voir note de bas de page 24.

En raison du poids économique élevé de la Flandre dans l'économie belge, la mesure qui serait décidée dans cette région uniquement y aurait un effet sur le PIB flamand relativement proche de celui obtenu dans la variante multirégionale : +0,33 % contre +0,41 % dans la variante nationale. La hausse de l'emploi intérieur y serait de 0,12% (+3 500 emplois) à comparer au 0,17 % de la variante multirégionale. En outre, la hausse de la demande intérieure en Flandre provoquerait une hausse des exportations bruxelloises et, dans une moindre mesure, des exportations wallonnes à destination de la première région (se traduisant par une amélioration des soldes commerciaux interrégionaux de 0,13 point de pourcent). Les navettes de travailleurs bruxellois et wallons vers la Flandre seraient également en hausse.

Les effets macroéconomiques de la variante monorégionale flamande sur l'économie bruxelloise seraient alors, pour certains agrégats tels que l'emploi intérieur, d'une ampleur similaire à celle constatée dans la variante monorégionale bruxelloise. Toutefois, l'impact sur le PIB régional est évidemment plus important dans la région où est mise en œuvre la mesure, puisque l'investissement public est une composante du PIB régional.

À l'inverse, la même mesure décidée par la seule Région wallonne, ou la seule Région bruxelloise, a de toute évidence beaucoup moins d'effet sur l'économie flamande : toute variante monorégionale relative à l'une de ces deux régions donne un effet relativement faible sur l'économie flamande (augmentations de respectivement +0,04 % pour le PIB et +0,03 % pour l'emploi intérieur).

Contrairement à la variante multirégionale, dans les variantes monorégionales d'investissement public, il n'y a pas d'augmentation des exportations vers les deux autres régions. Cela a un impact défavorable sur la balance commerciale interrégionale de la région où est mise en œuvre la mesure d'investissement. Dans le cas de la Flandre, cela conduit à une détérioration de leur balance commerciale interrégionale (alors qu'elle s'améliore dans la variante multirégionale). Dans le cas de Bruxelles et de la Wallonie, l'impact sur la balance commerciale interrégionale est déjà défavorable dans la variante multirégionale et l'est encore plus dans la variante monorégionale.

Enfin, en ce qui concerne les finances publiques de l'ensemble des administrations publiques en Belgique, on notera un taux d'effet retour de la mesure simulée oscillant, à moyen terme, entre 33 % et 38 % (variante wallonne) selon la variante régionale considérée, soit, en moyenne, un résultat similaire à ce que l'on a relevé précédemment dans la variante nationale.

3.2. Une diminution des additionnels régionaux à l'impôt des personnes physiques

3.2.1. Modalités et mécanismes

Dans cette variante, on simule une diminution de l'impôt des personnes physiques (IPP) perçu par les régions d'un montant équivalent ex ante à 0,5 % du PIB belge. Pour ce faire, on diminue les additionnels de chaque région à l'IPP au prorata de leur part respective dans l'impôt État²⁵ (soit environ 8 % à Bruxelles, 64 % en Flandre et 28 % en Wallonie)²⁶. Concrètement, la diminution de l'IPP implique une hausse du revenu disponible brut nominal ex ante en t+4 de respectivement 0,78 % à Bruxelles, 0,96 % en Flandre et 0,89 % en Wallonie, par rapport à la simulation de base.

Une diminution de l'IPP augmente le revenu disponible des ménages, ce qui stimule la consommation privée mais également l'investissement en logements, et donc l'activité économique. Il en résulte une hausse des investissements des entreprises (mécanisme accélérateur) et de l'emploi. Le surcroît d'activité et d'emploi renforce la hausse du revenu des ménages.

L'impact sur les déflateurs est fort limité étant donné l'hypothèse de salaires bruts horaires hors index inchangés. La compétitivité-prix à l'exportation étant à peine altérée, l'effet sur les exportations internationales est lui-même limité. À l'inverse, la demande intérieure plus forte pousse les importations internationales et interrégionales à la hausse. La balance commerciale internationale de chaque région se dégrade à court-moyen terme.

²⁵ Agrégat fiscal utilisé dans le calcul des additionnels régionaux à l'impôt des personnes physiques.

²⁶ Il faut noter que mécaniquement, la baisse des additionnels à l'IPP dans les régions provoque également une diminution de l'IPP perçu par les pouvoirs locaux. Dès lors, l'augmentation du déficit public, après prise en compte de l'impact sur les pouvoirs locaux, ne correspond pas ici à 100 % de la variation de l'IPP perçu par les régions, mais bien à environ 107 % de l'injection initiale.

Concernant les finances publiques, le solde de l'ensemble des administrations publiques se dégrade vu les moindres recettes d'IPP. Néanmoins, l'impact ex post est plus faible qu'ex ante grâce au regain d'activité (hausse des recettes de TVA, de l'impôt des sociétés et des cotisations sociales). Grâce aux emplois créés, la baisse des recettes d'IPP elle-même est, ex post, moins forte qu'ex ante, et les dépenses d'allocations de chômage sont en baisse.

3.2.2. Résultats

a. Variante multirégionale

Le revenu disponible réel des ménages est en augmentation sensible par rapport au scénario de référence : de +0,84 % en Région bruxelloise à +1,03 % en Flandre. La hausse du revenu réel – et donc aussi celle de la consommation des ménages et de la demande intérieure – est effectivement un peu moins forte dans la première Région puisque la baisse de l'IPP simulée y est plus faible par construction (voir la section 3.2.1 ci-dessus).

Le PIB bruxellois augmente néanmoins plus que le PIB flamand, soit +0,16 % en Flandre contre +0,18 % à Bruxelles (+0,21 % en Wallonie). En effet, la plus faible progression de la demande intérieure en Région bruxelloise y est compensée par une augmentation sensible des exportations interrégionales – dont le poids dans le PIB régional est, pour rappel, relativement élevé (voir section 2.2). Dès lors, le solde de la balance commerciale interrégionale (rapportée au PIB) s'améliore à Bruxelles (+0,07 pp en t+4), tout comme en Flandre (+0,03 pp) au détriment du solde commercial wallon.

Les investissements des entreprises dans les trois régions augmentent selon le mécanisme accélérateur (de 0,13 % à Bruxelles à 0,35 % en Wallonie à moyen terme). L'emploi est en augmentation, de 0,09 % (Bruxelles) à 0,12 % (Wallonie) en fin de période de projection, soit +700 personnes à Bruxelles, +3 100 en Flandre et +1 600 en Wallonie par rapport à la simulation de base.

Le multiplicateur budgétaire belge s'élève à 0,35 à moyen terme, ce qui est grosso modo deux fois et demie plus petit que le multiplicateur de l'investissement public (voir tableau 4). En effet, ce dernier agrégat est une composante du PIB et affecte donc directement le niveau de celui-ci ; à l'inverse, une partie de la baisse de l'IPP octroyée aux ménages n'est pas consommée mais épargnée par ceux-ci.

Notons que les prix restent relativement stables dans cette variante car le coût du travail n'est pas directement touché par la politique fiscale mise en œuvre²⁷ : les déflateurs de la consommation privée et du PIB sont, en t+4, à peine plus élevés par rapport à leur niveau dans la simulation de référence.

²⁷ Sous l'hypothèse de salaires horaires bruts hors index exogènes, la diminution de l'impôt n'est pas partiellement récupérée (dans des négociations salariales) par les employeurs sous forme de baisse de salaires bruts.

Tableau 7 Baisse de l'impôt des personnes physiques - Variante multirégionale : principaux résultats macroéconomiques
Différences en % par rapport à la simulation de base, sauf mention contraire

	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4	t	t+4
Dépenses en volume								
Consommation privée	0,53	0,75	0,49	0,80	0,51	0,88	0,50	0,82
Consommation publique	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00	-0,01	0,00	-0,01
Investissements	0,12	0,13	0,23	0,25	0,31	0,41	0,23	0,27
. Entreprises	0,10	0,13	0,07	0,15	0,22	0,35	0,11	0,19
. Administrations publiques	-0,01	-0,01	-0,01	-0,02	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01
. Logements	0,61	0,46	0,75	0,67	0,69	0,75	0,72	0,69
Demande intérieure totale	0,30	0,41	0,31	0,47	0,33	0,54	0,31	0,49
Exportations totales, dont :	0,14	0,18	0,06	0,06	0,06	0,06		
. Exportations internationales	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
. Exportations interrégionales	0,23	0,31	0,27	0,35	0,13	0,15		
Importations totales, dont :	0,21	0,29	0,22	0,31	0,26	0,42		
. Importations internationales	0,16	0,30	0,24	0,35	0,26	0,45	0,23	0,36
. Importations interrégionales	0,28	0,28	0,15	0,21	0,27	0,39		
PIB	0,15	0,18	0,11	0,16	0,14	0,21	0,13	0,18
<i>p.m. Multiplicateur budgétaire (*)</i>							0,25	0,35
Déflateur de la consommation privée	0,01	0,05	0,00	0,03	0,00	0,02	0,00	0,03
Déflateur du PIB	0,01	0,07	0,01	0,04	0,00	0,01	0,01	0,04
<i>p.m. indice-santé</i>							0,00	0,03
Emploi intérieur (en milliers)	0,25	0,66	0,95	3,07	0,76	1,64	1,96	5,37
Emploi intérieur	0,04	0,09	0,03	0,10	0,06	0,12	0,04	0,11
Productivité par tête (entreprises)	0,12	0,07	0,06	0,01	0,07	0,03	0,07	0,02
Coût salarial horaire nominal (entreprises)	0,00	0,03	0,00	0,02	0,00	0,01	0,00	0,02
Coût salarial unitaire (entreprises)	-0,11	-0,03	-0,05	0,02	-0,05	0,01	-0,06	0,01
Revenu disponible réel des ménages	0,81	0,84	0,99	1,03	0,91	0,97	0,95	1,00
Valeur ajoutée brute en volume, dont :	0,14	0,17	0,10	0,12	0,12	0,16	0,11	0,14
. Industries manufacturières	0,05	0,07	-0,01	-0,03	0,04	0,03	0,00	-0,01
. Construction	0,26	0,27	0,23	0,22	0,27	0,30	0,24	0,24
. Services marchands	0,17	0,20	0,13	0,17	0,17	0,22	0,14	0,19
Emploi intérieur, dont :	0,04	0,09	0,03	0,10	0,06	0,12	0,04	0,11
. Industries manufacturières	0,03	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Construction	0,06	0,16	0,07	0,16	0,16	0,27	0,10	0,19
. Services marchands	0,05	0,12	0,05	0,14	0,08	0,17	0,06	0,15
Balance commerciale internationale (% du PIB)	-0,10	-0,20	-0,22	-0,34	-0,14	-0,27	-0,18	-0,30
Balance commerciale interrégionale (% du PIB)	0,01	0,07	0,03	0,03	-0,09	-0,15		

(*) Voir note de bas de page 5.

Au niveau sectoriel, on relèvera une certaine hétérogénéité des résultats. Etant donné que la hausse de la demande intérieure trouve essentiellement sa source dans la consommation privée et l'investissement en logements, la hausse de la valeur ajoutée (et de l'emploi) est plus marquée dans les services marchands et la construction.

En ce qui concerne les finances publiques, comme dans la variante précédente, il n'y a quasiment aucun effet retour pour les Régions. Pour celles-ci, l'effet ex post (en % du PIB belge) est quasiment identique à l'effet ex ante²⁸ (tableau 8). Alors que les Régions « financent » la baisse de l'IPP (avec les pouvoirs locaux), ce sont les comptes du pouvoir fédéral et de la sécurité sociale qui bénéficient du surcroît

²⁸ Ex ante, le choc correspond à une diminution du solde (en % du PIB belge) de -0,04 pp pour la Région de Bruxelles-Capitale, -0,32 pp pour la Région flamande et -0,14 pp pour la Région wallonne, chaque année.

d'activité économique (hausse des recettes de TVA, de l'impôt des sociétés et des cotisations patronales, notamment).

Tableau 8 Baisse de l'impôt des personnes physiques - Variante multirégionale : soldes budgétaires
Différences par rapport à la simulation de base

	t	t+4
En % du PIB belge		
Ensemble des administrations publiques, dont :	-0,46	-0,45
. Pouvoir fédéral et sécurité sociale	0,06	0,09
. Région de Bruxelles-Capitale	-0,04	-0,04
. Communauté flamande	-0,31	-0,32
. Région wallonne	-0,14	-0,14
En millions d'euros		
Ensemble des administrations publiques	-2188	-2459
<i>p.m. Impact ex ante (Belgique)</i>	-2334	-2682
<i>p.m. Taux d'effet retour (Belgique) (*) (**)</i>	6%	8%

(*) Voir note de bas de page 24.

(**) L'effet ex ante utilisé pour calculer l'effet retour ne comprend pas l'impact initial sur les finances des pouvoirs locaux. Si celui-ci est inclus dans le calcul, le taux d'effet retour atteint 14% à moyen terme.

À moyen terme, le solde de financement de l'ensemble des administrations publiques belges se détériore de 2,5 milliards d'euros. Il en résulte un taux d'effet retour de la baisse de l'IPP dans les trois régions s'élevant au niveau national à 8 %.

b. Variantes monorégionales

Dans cette section nous analysons les trois variantes dans chacune desquelles une seule région prend la décision de diminuer l'IPP payé par ses résidents.

Si la mesure est appliquée à Bruxelles uniquement, l'augmentation ex post du revenu disponible brut réel des ménages bruxellois est de 0,80 % à moyen terme (voir tableau 19, en annexe). Cela se traduit par une hausse de la consommation privée de 0,71 % par rapport à la simulation de base, soit un niveau légèrement inférieur à celui atteint dans la variante multirégionale (+0,75 % en t+4). Suite à la hausse de la demande intérieure régionale, tant les importations internationales qu'interrégionales augmentent à Bruxelles, ce qui détériore les soldes commerciaux international et interrégional (de -0,11 et -0,07 pp respectivement à moyen terme, voir tableau 9).

Au total, le PIB bruxellois augmente modestement (+0,04 %) à moyen terme par rapport au scénario de référence. L'emploi intérieur augmente en conséquence de 0,03 %. La mesure fiscale bruxelloise étant d'une ampleur modeste (0,04 % du PIB belge en valeur absolue²⁹), elle n'a presque pas d'effet sur le PIB des deux autres régions (+0,01 %). Tout au plus, relèvera-t-on un accroissement des exportations interrégionales flamandes (+0,06 %) et wallonnes (+0,04 %, tableau 19) et une très légère amélioration de la balance commerciale interrégionale de ces deux régions.

²⁹ Voir la note de bas de page 28.

Tableau 9 Baisse de l'impôt des personnes physiques - Variantes monorégionales : résumé des principaux résultats
Différences par rapport à la simulation de base, en % sauf mention contraire

	Variante bruxelloise		Variante flamande		Variante wallonne	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4
PIB						
. Bruxelles	0,04	0,04	0,06	0,07	0,05	0,06
. Flandre	0,01	0,01	0,08	0,13	0,02	0,03
. Wallonie	0,01	0,01	0,01	0,02	0,12	0,18
Consommation privée						
. Bruxelles	0,50	0,71	0,02	0,02	0,01	0,02
. Flandre	0,00	0,00	0,48	0,78	0,01	0,01
. Wallonie	0,00	0,00	0,01	0,01	0,50	0,87
Investissements						
. Bruxelles	0,06	0,05	0,03	0,04	0,03	0,04
. Flandre	0,01	0,01	0,21	0,22	0,01	0,03
. Wallonie	0,01	0,01	0,01	0,02	0,29	0,37
Emploi intérieur (en milliers)						
. Bruxelles	0,08	0,19	0,08	0,23	0,09	0,24
. Flandre	0,08	0,16	0,64	2,25	0,23	0,67
. Wallonie	0,05	0,09	0,10	0,22	0,61	1,34
Emploi intérieur						
. Bruxelles	0,01	0,03	0,01	0,03	0,01	0,03
. Flandre	0,00	0,01	0,02	0,08	0,01	0,02
. Wallonie	0,00	0,01	0,01	0,02	0,05	0,10
Balance commerciale internationale (% du PIB)						
. Bruxelles	-0,06	-0,11	-0,02	-0,05	-0,02	-0,05
. Flandre	-0,01	-0,01	-0,19	-0,29	-0,02	-0,04
. Wallonie	0,00	-0,01	0,00	-0,01	-0,14	-0,25
Balance commerciale interrégionale (% du PIB)						
. Bruxelles	-0,07	-0,07	0,05	0,08	0,04	0,07
. Flandre	0,01	0,01	-0,02	-0,04	0,04	0,06
. Wallonie	0,01	0,01	0,01	0,02	-0,12	-0,18
Soldes budgétaires (% du PIB belge)						
. Ensemble des administrations publiques, dont :	-0,04	-0,04	-0,30	-0,30	-0,12	-0,11
. Pouvoir fédéral et sécurité sociale	0,01	0,01	0,03	0,05	0,02	0,03
. Région de Bruxelles-Capitale	-0,04	-0,04	0,00	0,00	0,00	0,00
. Communauté flamande	0,00	0,00	-0,32	-0,33	0,00	0,00
. Région wallonne	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,14	-0,14
Solde budgétaire en millions d'euros						
. Ensemble des administrations publiques	-173	-203	-1437	-1626	-578	-627
<i>p.m. Impact ex ante (Belgique)</i>	-191	-220	-1498	-1722	-644	-740
<i>p.m. Taux d'effet retour (Belgique) (*) (**)</i>	9%	7%	4%	5%	10%	15%

(*) Voir note de bas de page 24.

(**) L'effet ex ante utilisé pour calculer l'effet retour ne comprend pas l'impact initial sur les finances des pouvoirs locaux. Si celui-ci est inclus dans le calcul, le taux d'effet retour atteint à moyen terme, respectivement, 14 % (variante bruxelloise), 12 % (variante flamande) et 21 % (variante wallonne).

Si la mesure est prise uniquement en Flandre, alors le revenu réel disponible des ménages y augmente de 1,01 % à moyen terme et la consommation privée de 0,78 %. Toutefois, le PIB flamand en volume n'augmente que de 0,13 % en t+4, par rapport au scénario de référence, en raison de l'accroissement des importations internationales et interrégionales de cette région. Le solde de la balance commerciale internationale flamande (en % du PIB flamand) se détériore plus fortement (-0,29 pp en t+4) que le solde interrégional (-0,04 pp), compte tenu de la structure économique de la Flandre³⁰. La hausse de l'activité permet une augmentation de l'emploi flamand de 0,08 % (soit quelque 2 300 personnes) à moyen terme.

Bruxelles, et dans une moindre mesure la Wallonie, profitent de la hausse de la demande intérieure flamande (+0,46 % à moyen terme, voir annexe, tableau 20). Les exportations interrégionales de la Région bruxelloise augmentent ainsi de 0,15 % ce qui contribue à accroître le PIB régional de 0,07 % à

³⁰ Voir section 2.2.

moyen terme. Les exportations interrégionales et le PIB de la Région wallonne augmentent respectivement de 0,06 % et 0,02 %.

Lorsque la mesure fiscale n'est décidée qu'en Wallonie, elle conduit à moyen terme à une augmentation du revenu disponible réel des ménages wallons (+0,96 %, voir tableau 21) qui se traduit par une consommation privée wallonne plus élevée de 0,87 % par rapport au scénario de référence. Il en résulte une hausse sensible de la demande intérieure (+0,53 % en t+4) et, donc, des importations internationales et interrégionales wallonnes (+0,40 %). La détérioration du solde commercial international (en % du PIB wallon) atteint - 0,25 pp, tandis que le solde interrégional diminue de 0,18 pp. Malgré ces fuites à l'importation, le PIB wallon est en progression de 0,18 % à moyen terme, permettant une augmentation de l'emploi intérieur de cette région (+0,10 % ou 1 300 personnes). La hausse des importations régionales wallonnes a un impact non négligeable sur les deux autres régions, qui voient leurs exportations interrégionales grimper de 0,15 % (Bruxelles) et 0,26 % (Flandre) respectivement. Il en résulte une hausse du PIB de 0,06 % en Région bruxelloise et 0,03 % en Flandre, à moyen terme, par rapport au niveau dans le scénario de référence.

Tout comme dans la variante « IPP » multirégionale, les effets retour pour l'ensemble des administrations belges sont plus faibles, dans les variantes monorégionales, que pour la mesure de hausse des investissements publics (entre 5 % du choc ex ante dans la variante flamande à 15 % dans la variante wallonne).

3.3. Une hausse des allocations familiales

3.3.1. Modalités et mécanismes

Les allocations familiales sont augmentées d'un montant correspondant ex ante à 0,5 % du PIB belge. Cette augmentation est répartie entre les trois régions au prorata du montant total des allocations reçues par les résidents de chacune des régions, en moyenne sur la période 2015-2018, soit environ 12 % pour la région de Bruxelles-Capitale, 54 % en Flandre et 34 % en Wallonie. En t+4, ce choc correspond à une hausse du revenu disponible brut nominal ex ante de 1,05 % à Bruxelles, 0,76 % en Flandre et 1,02 % en Wallonie³¹.

Les mécanismes macroéconomiques sont similaires à ceux d'une baisse de l'IPP (voir section 3.2.1), la hausse des allocations familiales se traduisant également en une hausse directe du revenu disponible brut des ménages. L'impact sur les soldes budgétaires est donc logiquement similaire mais provient cette fois d'une hausse des dépenses publiques (et non d'une réduction des recettes comme c'est le cas pour la variante « IPP »).

3.3.2. Résultats

Tous les résultats des variantes multirégionales et monorégionales sont donnés en annexe (tableaux 22 à 25). Ceux-ci diffèrent (légèrement) par rapport à la variante IPP pour deux raisons.

³¹ Pour rappel, la diminution de l'impôt des personnes physiques induisait une augmentation en t+4 du revenu disponible brut ex ante de respectivement 0,78 % à Bruxelles, 0,96 % en Flandre et 0,89 % en Wallonie par rapport au scénario de référence.

Tout d'abord, le montant injecté ex ante dans l'économie correspond exactement à 0,5 % du PIB belge, alors que la hausse, dans les mêmes proportions, des additionnels régionaux à l'IPP était majorée de l'effet sur les additionnels des pouvoirs locaux.

Ensuite, la clé utilisée pour répartir le choc est différente (voir ci-dessus). Ainsi, le montant injecté en Flandre est plus faible que dans la variante IPP et est, corrélativement, un peu plus élevé à Bruxelles et en Wallonie. Dès lors, les effets de la hausse directe de revenu sur la consommation privée et les investissements en logements sont plus importants dans ces deux dernières régions.

Toutefois, après prise en compte des fuites à l'importation respectives, les écarts de résultats régionaux entre les deux types de mesure s'estompent fortement en termes de PIB et d'emploi. Ainsi, dans la variante multirégionale, le PIB régional s'accroît de 0,14 % (Flandre) à 0,24 % (Wallonie) par rapport à son niveau dans la simulation de référence alors que la fourchette de résultats était de 0,16 % à 0,21 % dans la variante IPP.

Tableau 10 Hausse des allocations familiales - Variante multirégionale : soldes budgétaires
Différences par rapport à la simulation de base

	t	t+4
En % du PIB belge		
Ensemble des administrations publiques, dont :	-0,42	-0,41
. Pouvoir fédéral et sécurité sociale	0,06	0,09
. Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00
. Communauté flamande	-0,26	-0,27
. Région wallonne	-0,17	-0,18
En millions d'euros		
Ensemble des administrations publiques	-2019	-2268
<i>p.m. Impact ex ante (Belgique)</i>	-2334	-2682
<i>p.m. Taux d'effet retour (Belgique) (*)</i>	13%	15%

(*) Voir note de bas de page 24.

Finalement, le multiplicateur budgétaire (PIB belge) dans la variante multirégionale (0,35) est logiquement très proche de ce qu'il est dans la variante IPP. Le constat vaut également, dans chaque variante monorégionale, pour le multiplicateur budgétaire de la région où la mesure est isolément appliquée. Les taux d'effet retour sur les finances publiques sont alors quasiment identiques à ceux obtenus dans la variante IPP³². On notera au tableau 10 un effet nul sur le solde budgétaire de la Région de Bruxelles-Capitale (contrairement à la variante « IPP ») simplement parce que la compétence relative aux allocations familiales n'appartient pas à cette dernière mais bien à la Commission communautaire commune (Cocom).

3.4. Une hausse des subventions salariales

3.4.1. Modalités et mécanismes

Dans cette section, une mesure d'augmentation des subventions salariales dans les branches d'activité marchande est simulée pour chacune des régions. Pour Bruxelles et la Wallonie, le choc ex ante consiste en une augmentation de la subvention salariale d'activation des allocations de chômage s'élevant à 0,5 %

³² Lorsqu'on tient compte de l'impact initial sur les finances des pouvoirs locaux, voir deuxième note en bas du tableau 9.

du PIB régional nominal dans la simulation de base³³. Compte tenu de l'importance relativement faible de cette dernière technique de réduction du coût du travail en Flandre, une hausse de la réduction groupe-cible « travailleurs âgés » est simulée pour la Région flamande, également à hauteur de 0,5 % du PIB régional nominal³⁴.

Dans la région où est mise en œuvre la hausse de la subvention salariale (au titre de l'activation des allocations de chômage ou de la réduction groupe cible), le coût du travail baisse directement, ce qui y augmente l'emploi intérieur et stimule l'activité. L'effet multiplicateur sur l'activité économique de cette région transite par le renforcement du pouvoir d'achat des ménages (hausse du revenu disponible, baisse des prix) ainsi que par un effet compétitivité-prix à l'exportation. L'effet positif sur la demande extérieure (interrégionale et internationale) est partiellement contrebalancé par l'accroissement du volume d'importations à moyen terme dû à la hausse de la demande intérieure.

La hausse de la demande accélère l'investissement des entreprises à court-moyen terme ce qui compense, au moins en partie, la substitution du travail au capital (hausse du coût relatif du capital, par rapport au coût du travail). Cet effet accélérateur de l'investissement est renforcé par l'accroissement de la rentabilité des entreprises permis par la réduction des charges sur le travail (voir Baudewyns et Lutgen, 2022, section 5.4).

Au sein du modèle HERMREG, chaque branche d'activité dans la région où la mesure est appliquée reçoit une part de la subvention additionnelle en fonction de la répartition connue dans la simulation de base. Outre l'effet de substitution favorable au facteur de production « travail » (voir plus haut), la baisse du coût du travail provoque alors, au sein de ce facteur :

- une substitution en faveur de l'emploi faiblement rémunéré dans la variante d'activation des allocations de chômage (Bruxelles, Wallonie) ;
- une substitution en faveur des travailleurs âgés dans la variante de réduction ciblée des cotisations sociales (Flandre).

3.4.2. Résultats

a. Variantes monorégionales bruxelloise et wallonne

Les résultats détaillés des deux variantes monorégionales d'activation des allocations de chômage sont présentés en annexe (tableaux 26 et 28).

Dans chaque région où est mise en œuvre isolément la hausse de la subvention salariale, l'emploi intérieur y augmente de façon significative à moyen terme, et de façon plus importante en Wallonie dans la variante wallonne (+0,72 %) qu'en Région bruxelloise dans la variante bruxelloise (+0,44 %). Un effet de

³³ Pour rappel, dans les variantes précédentes, on a supposé que les flux de navettes par branche d'activité entrant dans une région varient avec l'emploi intérieur de la branche dans cette région (voir section 2.1.2). Dans la variante d'activation des allocations de chômage présentée, pour tenir compte des conditions de domicile (pour l'octroi de la prime régionale), nous supposons que les flux de navetteurs flamands et wallons vers Bruxelles, par exemple, sont inchangés par rapport à la simulation de base.

³⁴ Contrairement à la variante d'activation des allocations de chômage, les équations de flux de navetteurs jouent librement dans la variante de réduction régionale groupe cible flamande.

composition est à l'œuvre ici. L'impact (en %) sur l'emploi faiblement rémunéré est en réalité, à moyen terme, quasiment identique dans les deux variantes mais le poids de celui-ci dans l'emploi marchand régional est nettement plus faible en Région bruxelloise³⁵ qu'il ne l'est en Wallonie.

Dans chaque région où est appliquée la hausse de la subvention salariale, la demande intérieure est en augmentation à moyen terme, le déflateur du PIB et les prix à la consommation (-0,24 % à -0,35 % en t+4) y baissent de façon sensible et le revenu disponible réel agrégé des ménages – et donc leur consommation – y augmentent. L'amélioration de la compétitivité-prix sur les marchés extérieurs permet une augmentation des exportations internationales à moyen terme, de 0,02 % à Bruxelles dans la variante bruxelloise, à 0,04 % en Wallonie dans la variante isolée wallonne.

L'impact plus faible, à moyen terme, sur le PIB bruxellois dans la variante bruxelloise (+0,05 % contre +0,11 % en Wallonie dans la variante wallonne) s'explique d'abord par la moindre hausse de l'emploi régional (voir ci-dessus). En outre, la différence de structure économique entre Régions wallonne et bruxelloise explique aussi, partiellement, ce résultat. En effet, l'impact de la mesure simulée sur la demande intérieure bruxelloise dans la variante bruxelloise (+0,26 %), est certes plus important que son impact sur la demande intérieure wallonne dans la variante wallonne (+0,21 %). Toutefois, le poids de la demande intérieure dans le PIB régional est, en Région bruxelloise (60 %, voir tableau 3) nettement moins important qu'en Wallonie (127 %). Il s'ensuit que la contribution de la demande intérieure à la croissance économique est nettement plus faible dans la variante monorégionale bruxelloise.

On notera dans la variante isolée wallonne, un effet à moyen terme non négligeable sur le PIB de la Région bruxelloise (+0,04 %, tableau 28). En effet, l'économie de cette dernière région bénéficie d'une hausse sensible de ses exportations interrégionales (+0,09%) vers la Wallonie. À l'inverse, la même mesure mise en œuvre isolément en Région bruxelloise, aurait un effet plus limité sur le PIB et l'emploi (+0,02 %) en Wallonie. On relèvera aussi dans chacune des variantes régionales, bruxelloise ou wallonne, un effet faible en Flandre (PIB en hausse de 0,02 % en t+4) en raison de l'ampleur limitée du choc pour l'économie de cette région³⁶.

Plus généralement, dans chacune des variantes simulées, l'impact positif sur le PIB des deux autres régions s'explique entièrement par la hausse des exportations vers la région où la mesure d'abaissement du coût du travail est appliquée ; en effet, toutes les autres composantes du PIB sont très stables (ou même diminuent légèrement³⁷) par rapport à la simulation de base.

Au niveau sectoriel, on relèvera dans les deux variantes simulées, une forte progression de l'emploi dans la construction et ceci pour deux raisons. Premièrement, l'investissement résidentiel est stimulé

³⁵ La Région bruxelloise concentre sur son territoire de nombreuses entreprises du tertiaire à haute valeur ajoutée par travailleur : services financiers, services professionnels liés aux entreprises, etc. Il s'ensuit que la valeur ajoutée brute totale par travailleur (ou productivité apparente du travail) dans les branches marchandes y est, en 2018, environ 30 % supérieure à ce qu'elle est en Flandre et dépasse celle de la Wallonie d'un peu plus de 50 % (source : base de données HERMREG, 2021). Cette dispersion géographique de la productivité se reflète alors logiquement dans les salaires par tête, qui sont effectivement les plus élevés à Bruxelles.

³⁶ Ainsi, dans la variante bruxelloise, la hausse des subventions salariales injectée ex ante représente à peine 0,1 % du PIB flamand la première année.

³⁷ Par exemple, la baisse de la consommation privée bruxelloise dans la variante monorégionale wallonne, s'explique par une indexation moindre des salaires bruxellois par rapport à la simulation de référence. En effet, la baisse des prix de production en Wallonie se répercute, dans des proportions moindres, sur l'indice des prix à la consommation national (-0,08 % en t+4), et donc sur l'indexation des salaires dans les trois régions.

par la hausse du revenu disponible des ménages dans la région où est mise en œuvre la hausse de la subvention salariale. Deuxièmement, le poids de ce secteur dans l'emploi total subventionné (au titre de l'activation des allocations de chômage) est, dans chaque région analysée (Bruxelles ou Wallonie), supérieur à son poids dans l'emploi total ou même dans l'emploi « bas salaires ». Il s'ensuit une augmentation relative de l'emploi salarié dans cette branche plus importante que la moyenne.

Effets sur les finances publiques

Le solde budgétaire de l'État fédéral s'améliore parce qu'il enregistre la quasi-totalité des hausses de recettes fiscales (impôts directs des ménages essentiellement) et parafiscales (recettes de cotisations sociales) générées par le surcroît d'activité, ainsi que la baisse significative des dépenses primaires (indexation plus limitée, baisse du chômage).

Tableau 11 Hausse des subventions salariales - Variantes bruxelloise et wallonne : soldes budgétaires
Différences par rapport à la simulation de base

	Variante bruxelloise		Variante wallonne	
	t	t+4	t	t+4
En % du PIB belge				
Ensemble des administrations publiques, dont :	-0,06	-0,05	-0,06	-0,04
. Pouvoir fédéral et sécurité sociale	0,04	0,05	0,05	0,08
. Région de Bruxelles-Capitale	-0,09	-0,10	0,00	0,00
. Communauté flamande	0,00	0,00	0,00	0,00
. Région wallonne	0,00	0,00	-0,12	-0,12
En millions d'euros				
Ensemble des administrations publiques	-258	-252	-286	-208
<i>p.m. Impact ex ante (Belgique)</i>	-428	-488	-538	-621
<i>p.m. Taux d'effet retour (Belgique) (*)</i>	40%	48%	47%	67%

(*) Voir note de bas de page 24.

À l'inverse, les Régions qui décident de la mesure, n'engrangent presque pas de recettes supplémentaires : elles voient donc leur solde primaire respectif se dégrader d'un montant quasiment identique au montant budgétaire injecté. Après prise en compte de la hausse de leurs charges d'intérêt, l'effet sur leur solde budgétaire ex post est finalement légèrement supérieur à l'effet ex ante.

Le taux d'effet retour au niveau national est relativement élevé dans les deux variantes monorégionales. L'augmentation de la subvention salariale appliquée en Wallonie crée plus d'emplois et donc plus d'effets retour sur les finances publiques belges que la variante monorégionale bruxelloise.

b. Variante régionale flamande

Les résultats macroéconomiques de la variante flamande de réduction des cotisations sociales ciblée sur les travailleurs âgés est présentée en annexe, tableau 27. La diminution du coût du travail en Flandre entraîne, à moyen terme, une augmentation de l'emploi dans cette région de 0,5 % par rapport à son niveau dans la simulation de référence. Cette hausse est presque totalement imputable à celle de l'emploi des travailleurs âgés, l'impact sur l'emploi des moins de 55 ans étant relativement négligeable en variante.

La baisse du coût du travail en Flandre y génère à moyen terme une baisse du déflateur du PIB et des prix à la consommation de 0,24 % par rapport à leur niveau respectif dans la simulation de base. Vu le poids de cette région dans l'économie belge, cette baisse se répercute significativement sur l'indice santé

national (-0,16 % en t+4) qui sert notamment au calcul de l'indexation des salaires. Le coût salarial horaire baisse donc dans les deux autres régions dans les mêmes proportions que l'indice santé³⁸ à moyen terme. Étant donné l'impact relativement faible de la mesure flamande sur l'inflation en Wallonie et à Bruxelles, il s'ensuit que les salaires réels baissent dans ces deux régions, y provoquant un léger recul de la consommation réelle des ménages. Toutefois, la hausse des exportations de ces deux régions vers la Flandre leur assure une augmentation du PIB et de l'emploi à moyen terme.

Comme dans les variantes bruxelloise et wallonne précédentes, l'effet ex post de la mesure sur le solde budgétaire de l'entité fédérée qui initie le choc, en l'occurrence la Région flamande, est presque identique à l'effet ex ante. Il s'ensuit que la dégradation du solde budgétaire de cette entité (rapporté au PIB belge) équivaut, en point de pourcent, au poids de la Flandre dans l'économie belge divisé par 2 (voir note de bas page 23), soit 0,29 pp à 0,30 pp, sur toute la période de simulation. L'État fédéral enregistre, ici aussi, une amélioration de solde budgétaire rapporté au PIB (+0,15 pp en t+4). Du point de vue de l'ensemble des administrations belges, le taux d'effet retour de la mesure de réduction groupe-cible flamande atteint alors 53 % à moyen terme, ce qui le situe grosso modo au milieu des effets retour des variantes de hausse de subventions salariales wallonne et bruxelloise respectivement.

Tableau 12 Hausse des subventions salariales - Variante flamande : soldes budgétaires
Différences par rapport à la simulation de base

	t	t+4
En % du PIB belge		
Ensemble des administrations publiques, dont :	-0,19	-0,14
. Pouvoir fédéral et sécurité sociale	0,10	0,15
. Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00
. Communauté flamande	-0,29	-0,30
. Région wallonne	0,00	0,00
En millions d'euros		
Ensemble des administrations publiques	-873	-738
<i>p.m. Impact ex ante (Belgique)</i>	-1368	-1573
<i>p.m. Taux d'effet retour (Belgique) (*)</i>	36%	53%

(*) Voir note de bas de page 24.

³⁸ Rappelons ici que nous faisons l'hypothèse de salaires horaires bruts hors index exogènes.

4. Variantes de politique économique fédérale et de choc externe

4.1. Une baisse des cotisations sociales personnelles

4.1.1. Modalités et mécanismes

Les cotisations sociales personnelles à charge des salariés du secteur marchand sont abaissées d'un montant équivalent à 0,5 % du PIB belge ex ante, de l'année t à l'année $t+4$. Les cotisations dans chaque région diminuent d'environ 11 % par rapport à la simulation de base. Cette compétence étant fédérale (sécurité sociale), seule la variante multirégionale est simulée ici.

Les mécanismes sont ceux d'un choc sur le revenu disponible et sont donc similaires à ceux décrits pour la mesure de réduction de l'impôt des personnes physiques (IPP). Toutefois, les effets macroéconomiques sont ici un peu plus faibles par rapport à ce dernier type de variante car la diminution des cotisations personnelles induit une hausse de la base imposable à l'IPP : une partie de l'augmentation des revenus des ménages retourne à l'État sous forme d'impôts directs payés par les ménages³⁹.

4.1.2. Résultats

Les résultats de la variante nationale simulée sont présentés au tableau 13 ci-dessous.

La baisse des cotisations personnelles payées par les salariés génère dans chaque région, à moyen terme, une hausse du revenu disponible réel des ménages autour de 0,63 % par rapport à son niveau dans la simulation de référence (l'effet est quasiment acquis la première année). L'effet sur la consommation privée est alors relativement homogène entre régions : de +0,49 % en Flandre à +0,59 % en Région bruxelloise⁴⁰. Il en va de même de l'impact sur les investissements en logements (+0,36 % à 0,48 % selon la région).

La hausse de la demande intérieure pousse les importations internationales et interrégionales à la hausse et, par conséquent, les exportations interrégionales aussi. Les variations de prix étant à nouveau fort limitées, les exportations internationales en volume sont inchangées par rapport au scénario de référence. Il en résulte une balance commerciale internationale rapportée au PIB de chaque région qui se dégrade à moyen terme, de 0,15 point à Bruxelles à 0,21 point en Flandre.

Au total, l'effet sur le PIB à moyen terme va de 0,10 % en Flandre à 0,14 % en Wallonie. Le multiplicateur budgétaire pour la Belgique (0,22) est donc logiquement inférieur à celui des variantes IPP et allocations familiales (0,35). L'emploi s'accroît, en variante, de façon relativement homogène, de 0,06 % en Région bruxelloise à 0,08 % en Wallonie, en $t+4$.

³⁹ Notons au passage que la hausse du revenu disponible consécutive à la baisse des cotisations personnelles ne touche initialement que les salariés du secteur marchand, alors que la baisse des additionnels régionaux à l'IPP touche l'entièreté de la population. Néanmoins, notre modèle macroéconomique ne prend en compte qu'une propension à épargner macroéconomique moyenne et non les différents taux d'épargnes spécifiques pour les actifs, les bénéficiaires d'allocations sociales, etc.

⁴⁰ On peut remarquer, à nouveau, en comparant les effets sur le revenu et la consommation, une propension à épargner plus forte en Flandre que dans les deux autres régions.

Tableau 13 Baisse des cotisations sociales personnelles - Variante multirégionale : principaux résultats macroéconomiques
Différences par rapport à la simulation de base, en % sauf mention contraire

	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4	t	t+4
Dépenses en volume								
Consommation privée	0,42	0,59	0,30	0,49	0,33	0,56	0,32	0,52
Consommation publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissements	0,08	0,09	0,14	0,16	0,20	0,26	0,15	0,17
. Entreprises	0,07	0,09	0,04	0,10	0,15	0,23	0,07	0,12
. Administrations publiques	0,00	0,00	-0,01	-0,01	-0,01	0,00	-0,01	-0,01
. Logements	0,48	0,36	0,45	0,41	0,45	0,48	0,45	0,43
Demande intérieure totale	0,24	0,32	0,19	0,29	0,21	0,35	0,20	0,31
Exportations totales, dont :	0,09	0,11	0,04	0,04	0,04	0,04		
. Exportations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Exportations interrégionales	0,14	0,19	0,19	0,23	0,09	0,10		
Importations totales, dont :	0,15	0,21	0,14	0,19	0,17	0,27		
. Importations internationales	0,11	0,21	0,15	0,21	0,17	0,29	0,15	0,23
. Importations interrégionales	0,19	0,20	0,09	0,13	0,18	0,25		
PIB	0,10	0,12	0,07	0,10	0,09	0,14	0,08	0,11
<i>p.m. Multiplicateur budgétaire (*)</i>							0,16	0,22
Déflateur de la consommation privée	0,00	0,03	0,00	0,02	0,00	0,01	0,00	0,02
Déflateur du PIB	0,01	0,04	0,00	0,03	0,00	0,01	0,00	0,02
<i>p.m. indice-santé</i>							0,00	0,02
Emploi intérieur (en milliers)	0,17	0,44	0,61	1,92	0,50	1,06	1,27	3,42
Emploi intérieur	0,02	0,06	0,02	0,07	0,04	0,08	0,03	0,07
Productivité par tête (entreprises)	0,08	0,05	0,04	0,01	0,05	0,02	0,05	0,02
Coût salarial horaire nominal (entreprises)	0,00	0,02	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01
Coût salarial unitaire (entreprises)	-0,07	-0,02	-0,03	0,01	-0,03	0,01	-0,04	0,01
Revenu disponible réel des ménages	0,64	0,66	0,61	0,63	0,59	0,62	0,60	0,63
Valeur ajoutée brute en volume, dont :	0,10	0,11	0,06	0,08	0,08	0,10	0,07	0,09
. Industries manufacturières	0,04	0,05	-0,01	-0,02	0,02	0,02	0,00	-0,01
. Construction	0,17	0,18	0,14	0,14	0,17	0,19	0,15	0,15
. Services marchands	0,11	0,13	0,08	0,11	0,11	0,14	0,09	0,12
Emploi intérieur, dont :	0,02	0,06	0,02	0,07	0,04	0,08	0,03	0,07
. Industries manufacturières	0,02	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Construction	0,04	0,10	0,04	0,10	0,11	0,18	0,06	0,12
. Services marchands	0,03	0,08	0,03	0,09	0,05	0,11	0,04	0,09
Balance commerciale internationale (% du PIB)	-0,07	-0,15	-0,14	-0,21	-0,09	-0,17	-0,12	-0,19
Balance commerciale interrégionale (% du PIB)	-0,01	0,03	0,02	0,03	-0,06	-0,10		

(*) Voir note de bas de page 5.

Concernant les finances publiques, le taux d'effet retour s'élève à moyen terme à 43 % du choc ex ante pour l'ensemble des administrations publiques (voir tableau 14). Il est plus élevé que dans la variante « IPP » ou « allocations familiales », en raison de l'élargissement de l'assiette soumise à l'impôt des personnes physiques (voir section 4.1.1). Pour cette raison, l'effet sur les finances publiques des Régions flamande et wallonne est très légèrement positif.

L'État fédéral bénéficie, aussi dans cette variante, de l'essentiel des effets retour mais ceux-ci ne suffisent pas à compenser la baisse directe ex ante des recettes de cotisations sociales ; d'où la dégradation de son solde de financement rapporté au PIB (-0,33 point de pourcent en t+4).

Tableau 14 Baisse des cotisations sociales personnelles - Variante multirégionale : soldes budgétaires
Différences par rapport à la simulation de base

	t	t+4
En % du PIB belge		
Ensemble des administrations publiques, dont :	-0,29	-0,28
. Pouvoir fédéral et sécurité sociale	-0,30	-0,33
. Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00
. Communauté flamande	0,00	0,03
. Région wallonne	0,00	0,01
En millions d'euros		
Ensemble des administrations publiques	-1379	-1517
<i>p.m. Impact ex ante (Belgique)</i>	-2334	-2682
<i>p.m. Taux d'effet retour (Belgique) (*)</i>	41%	43%

(*) Voir note de bas de page 24.

4.2. Hausse de la demande mondiale

Cette section présente les modalités et les résultats d'un choc sur la demande mondiale. En raison de l'ouverture de l'économie belge, le développement des marchés d'exportation internationale potentiels est un déterminant important de la croissance économique.

4.2.1. Modalités et mécanismes

Dans ce choc de demande, l'indicateur de marchés internationaux potentiels à l'exportation de chaque région⁴¹ est augmenté, sur toute la période de simulation, de 1 % par rapport à son niveau dans la simulation de base. Le choc international simulé est purement technique : on suppose que les valeurs des autres variables exogènes internationales (comme les indicateurs de prix mondiaux) sont inchangées.

La hausse de la demande extérieure stimule l'activité économique et l'emploi de chaque région ; elle améliore également la balance commerciale internationale de chacune d'entre elles.

4.2.2. Résultats

La hausse de la demande mondiale a un impact direct sur les exportations internationales de chaque région la première année, qui va d'environ 0,4 % en Région bruxelloise à 0,9 % et 1,0 % respectivement en Flandre et Wallonie (voir tableau 15). Cet impact est quasiment permanent en Flandre et en Wallonie et croissant dans le temps en Région bruxelloise pour finalement atteindre 0,9 % également à moyen terme.

La demande intérieure et l'emploi sont stimulés dès la première année. En particulier, la hausse du revenu disponible réel des ménages renforce la consommation privée et l'investissement en logements, avec une dispersion relativement faible des résultats entre les trois régions. La croissance de la demande intérieure et extérieure accélère l'investissement des entreprises dans chaque région. On notera toutefois un impact un peu plus faible sur l'investissement des entreprises bruxelloises (+0,13 %) la première année, ce qui tend à mitiger la hausse de la demande intérieure à court terme à Bruxelles. Toutefois, à moyen terme, l'impact sur la demande intérieure bruxelloise est finalement comparable à celui observé

⁴¹ Voir Baudewyns et Lutgen (2022), section 3.7.

dans les deux autres régions. Ainsi, la demande intérieure est en t+4, selon la région, de 0,12 % à 0,15 % supérieure à son niveau dans la simulation de base.

Tableau 15 Hausse de la demande mondiale - Variante multirégionale : principaux résultats
Différences par rapport à la simulation de base, en % sauf mention contraire

	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4	t	t+4
Dépenses en volume								
Consommation privée	0,07	0,14	0,05	0,09	0,06	0,13	0,06	0,11
Consommation publique	-0,01	0,00	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01
Investissements	0,09	0,20	0,18	0,30	0,23	0,46	0,18	0,32
. Entreprises	0,13	0,27	0,24	0,40	0,37	0,69	0,25	0,44
. Administrations publiques	-0,01	-0,02	-0,02	-0,04	-0,02	-0,02	-0,02	-0,03
. Logements	0,07	0,11	0,07	0,12	0,06	0,15	0,07	0,13
Demande intérieure totale	0,06	0,13	0,07	0,12	0,07	0,15	0,07	0,13
Exportations totales, dont :	0,30	0,55	0,77	0,75	0,63	0,71		
. Exportations internationales	0,38	0,90	0,91	0,85	1,01	1,00	0,85	0,88
. Exportations interrégionales	0,25	0,30	0,26	0,38	0,12	0,27		
Importations totales, dont :	0,26	0,54	0,65	0,64	0,37	0,48		
. Importations internationales	0,20	0,59	0,81	0,76	0,54	0,66	0,67	0,72
. Importations interrégionales	0,34	0,48	0,17	0,25	0,22	0,31		
PIB	0,22	0,32	0,21	0,27	0,24	0,30	0,22	0,28
Déflateur de la consommation privée	0,01	0,10	0,01	0,10	0,01	0,05	0,01	0,09
Déflateur du PIB	0,01	0,13	0,02	0,10	-0,01	0,01	0,01	0,09
<i>p.m. indice-santé</i>							0,01	0,09
Emploi intérieur (en milliers)	0,36	1,26	1,95	4,84	1,03	2,05	3,35	8,15
Emploi intérieur	0,05	0,18	0,07	0,16	0,08	0,16	0,07	0,16
Productivité par tête (entreprises)	0,19	0,16	0,16	0,11	0,19	0,18	0,17	0,13
Coût salarial horaire nominal (entreprises)	0,01	0,10	0,01	0,09	0,01	0,08	0,01	0,09
Coût salarial unitaire (entreprises)	-0,16	-0,02	-0,13	0,01	-0,16	-0,06	-0,14	-0,01
Revenu disponible réel des ménages	0,09	0,14	0,09	0,12	0,08	0,14	0,09	0,13
Valeur ajoutée brute en volume, dont :	0,22	0,35	0,22	0,27	0,25	0,31	0,23	0,30
. Industries manufacturières	0,19	0,33	0,37	0,36	0,56	0,57	0,41	0,41
. Construction	0,18	0,38	0,15	0,30	0,16	0,29	0,15	0,30
. Services marchands	0,26	0,40	0,22	0,29	0,25	0,34	0,24	0,32
Emploi intérieur, dont :	0,05	0,18	0,07	0,16	0,08	0,16	0,07	0,16
. Industries manufacturières	0,09	0,16	0,11	0,16	0,07	0,07	0,10	0,14
. Construction	0,04	0,19	0,05	0,19	0,10	0,24	0,06	0,20
. Services marchands	0,07	0,24	0,08	0,20	0,11	0,21	0,09	0,21
Balance commerciale internationale (% du PIB)	0,11	0,21	0,12	0,10	0,24	0,19	0,15	0,14
Balance commerciale interrégionale (% du PIB)	-0,03	-0,09	0,03	0,04	-0,05	-0,07		

(*) Voir note de bas de page 5.

Cette hausse de la demande intérieure, combinée à celle de la demande extérieure, nécessite dans chaque région un accroissement significatif des importations internationales (de 0,59 % à Bruxelles à 0,76 % en Flandre en t+4) et interrégionales (+0,25 % à +0,48 % en t+4) de sorte que le PIB de chaque région ne s'accroît finalement que d'environ 0,3 % à moyen terme ; l'emploi augmente quant à lui d'environ 0,16 % dans chaque région (soit environ 8 100 emplois supplémentaires, au niveau national).

La balance commerciale internationale des trois régions s'améliore grâce à l'effet volume, les prix des exportations et des importations étant à peine modifiés en variante. La balance commerciale

interrégionale (rapportées au PIB) de la Flandre s'améliore également, et ce, au détriment des soldes interrégionaux bruxellois et wallons.

Les industries manufacturières flamandes et wallonnes sont les premières bénéficiaires du choc sur la demande extérieure : leur valeur ajoutée en volume augmente nettement plus vite, en variante, que celle des services marchands (tableau 15). À moyen terme, l'ensemble des branches d'activité, dans les trois régions, bénéficie du choc sur la demande mondiale.

5. Bibliographie

Avonds, L., Hertveldt, B. et Van den Cruyce, B. (2021), *Élaboration du tableau entrées-sorties interrégional pour l'année 2015 : sources de données et méthodologie*, Working Paper 7-21, Bureau fédéral du Plan, Juin.

Bassilière, D., Baudewyns, D., Bossier, F., Bracke, I., Lebrun, I., Stockman, P. et Willemé, P. (2013), *A new version of the HERMES model - HERMES III*, Working Paper 13-13, Bureau fédéral du Plan, Novembre.

Bassilière, D., Dobbelaere, L. et Vanhorebeek, F. (2018), *Le fonctionnement du modèle HERMES - Description à l'aide de variantes*, Working Paper 10-18, Bureau fédéral du Plan, Septembre.

Baudewyns, D. et Lutgen, V. (2022), *Le modèle HERMREG bottom-up – Un modèle multirégional de l'économie belge*, Working Paper 1-22, Bureau fédéral du Plan, Janvier.

Bureau fédéral du Plan, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen (2020), *Perspectives économiques régionales 2020-2025*, Juillet.

Bureau fédéral du Plan, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen (2021), *Perspectives économiques régionales 2021-2026*, Juillet.

Institut des Comptes Nationaux (2019), *Comptes nationaux – Comptes annuels détaillés 1995-2018*, Octobre.

Institut des Comptes Nationaux (2020), *Comptes régionaux 2018*, Juillet.

Lemelin, A. (2008), *Modèles économiques régionaux : un survol de la littérature*, Cahier technique et méthodologique, Institut de la statistique du Québec, Mai.

6. Annexe 1

Tableau 16 Hausse des investissements publics - Variante bruxelloise : principaux résultats macroéconomiques
Différences par rapport à la simulation de base, en % sauf mention contraire

	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>
Dépenses en volume								
Consommation privée	0,02	0,03	0,01	0,02	0,01	0,02	0,01	0,02
Consommation publique	0,00	0,86	0,00	0,03	0,00	0,03	0,00	0,12
Investissements	2,90	2,86	0,02	0,03	0,05	0,06	0,44	0,44
. Entreprises	0,16	0,19	0,03	0,05	0,08	0,08	0,06	0,08
. Administrations publiques	12,42	13,25	-0,01	-0,02	-0,01	-0,01	3,15	3,24
. Logements	0,03	0,03	0,01	0,02	0,01	0,02	0,02	0,02
Demande intérieure totale	0,84	1,07	0,01	0,02	0,02	0,03	0,10	0,14
Exportations totales, dont :	0,03	0,03	0,06	0,05	0,09	0,09		
. Exportations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Exportations interrégionales	0,04	0,05	0,27	0,27	0,21	0,22		
Importations totales, dont :	0,35	0,38	0,04	0,04	0,05	0,05		
. Importations internationales	0,17	0,25	0,04	0,04	0,04	0,05	0,06	0,07
. Importations interrégionales	0,56	0,55	0,04	0,04	0,05	0,05		
PIB	0,12	0,21	0,04	0,04	0,05	0,06	0,05	0,07
<i>p.m. Multiplicateur budgétaire (*)</i>	<i>0,24</i>	<i>0,42</i>					<i>0,59</i>	<i>0,81</i>
Déflateur de la consommation privée	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01
Déflateur du PIB	0,05	0,06	0,00	0,02	0,00	0,01	0,01	0,02
<i>p.m. indice-santé</i>							<i>0,00</i>	<i>0,01</i>
Emploi intérieur (en milliers)	0,23	0,39	0,38	0,73	0,27	0,42	0,88	1,54
Emploi intérieur	0,03	0,05	0,01	0,02	0,02	0,03	0,02	0,03
Productivité par tête (entreprises)	0,07	0,00	0,02	0,00	0,03	0,01	0,03	0,01
Coût salarial horaire nominal (entreprises)	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01
Coût salarial unitaire (entreprises)	-0,07	0,00	-0,02	0,01	-0,02	0,01	-0,03	0,01
Revenu disponible réel des ménages	0,03	0,03	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Valeur ajoutée brute en volume, dont :	0,10	0,14	0,04	0,04	0,05	0,06	0,05	0,06
. Industries manufacturières	0,09	0,03	0,02	0,02	0,05	0,04	0,03	0,02
. Construction	1,06	0,99	0,14	0,13	0,19	0,19	0,22	0,22
. Services marchands	0,08	0,05	0,03	0,03	0,04	0,04	0,05	0,04
Emploi intérieur, dont :	0,03	0,05	0,01	0,02	0,02	0,03	0,02	0,03
. Industries manufacturières	0,03	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00	0,01	0,01
. Construction	0,23	0,52	0,04	0,12	0,12	0,19	0,08	0,17
. Services marchands	0,04	0,05	0,01	0,03	0,02	0,03	0,02	0,03
Balance commerciale internationale (% du PIB)	-0,11	-0,17	-0,03	-0,04	-0,02	-0,03	-0,04	-0,06
Balance commerciale interrégionale (% du PIB)	-0,32	-0,34	0,06	0,06	0,06	0,06		

(*) Voir note de bas de page 5.

Tableau 17 Hausse des investissements publics - Variante flamande : principaux résultats macroéconomiques
Différences par rapport à la simulation de base, en % sauf mention contraire

	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>
Dépenses en volume								
Consommation privée	0,04	0,05	0,04	0,07	0,03	0,03	0,03	0,06
Consommation publique	0,00	-0,01	-0,01	0,68	0,00	-0,01	0,00	0,39
Investissements	0,07	0,09	2,14	2,16	0,06	0,08	1,36	1,38
. Entreprises	0,10	0,12	0,14	0,23	0,09	0,12	0,12	0,19
. Administrations publiques	-0,02	-0,04	21,44	21,31	-0,02	-0,03	10,09	10,45
. Logements	0,03	0,04	0,06	0,08	0,02	0,04	0,05	0,07
Demande intérieure totale	0,04	0,05	0,54	0,75	0,02	0,03	0,33	0,46
Exportations totales, dont :	0,12	0,17	0,02	0,02	0,10	0,15		
. Exportations internationales	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00	-0,01	0,00	0,00
. Exportations interrégionales	0,20	0,30	0,10	0,11	0,24	0,39		
Importations totales, dont :	0,10	0,13	0,29	0,35	0,06	0,08		
. Importations internationales	0,06	0,11	0,29	0,31	0,05	0,09	0,21	0,24
. Importations interrégionales	0,15	0,16	0,29	0,46	0,06	0,07		
PIB	0,10	0,15	0,22	0,33	0,06	0,09	0,16	0,24
<i>p.m. Multiplicateur budgétaire (*)</i>			<i>0,43</i>	<i>0,67</i>			<i>0,54</i>	<i>0,84</i>
Déflateur de la consommation privée	0,00	0,05	0,00	0,03	0,00	0,04	0,00	0,03
Déflateur du PIB	0,01	0,06	0,01	0,05	0,01	0,04	0,01	0,05
<i>p.m. indice-santé</i>							<i>0,00</i>	<i>0,04</i>
Emploi intérieur (en milliers)	0,19	0,46	1,68	3,47	0,34	0,68	2,21	4,61
Emploi intérieur	0,03	0,06	0,06	0,12	0,03	0,05	0,05	0,09
Productivité par tête (entreprises)	0,08	0,03	0,12	0,05	0,03	0,00	0,09	0,04
Coût salarial horaire nominal (entreprises)	0,00	0,04	0,00	0,03	0,00	0,03	0,00	0,03
Coût salarial unitaire (entreprises)	-0,07	0,01	-0,10	-0,01	-0,02	0,04	-0,08	0,00
Revenu disponible réel des ménages	0,05	0,06	0,07	0,09	0,03	0,03	0,06	0,07
Valeur ajoutée brute en volume, dont :	0,10	0,16	0,18	0,27	0,06	0,10	0,14	0,21
. Industries manufacturières	0,07	0,08	0,08	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07
. Construction	0,54	0,55	0,93	0,92	0,16	0,17	0,72	0,72
. Services marchands	0,10	0,10	0,15	0,15	0,06	0,06	0,12	0,12
Emploi intérieur, dont :	0,03	0,06	0,06	0,12	0,03	0,05	0,05	0,09
. Industries manufacturières	0,02	0,03	0,04	0,04	0,01	0,02	0,03	0,03
. Construction	0,13	0,34	0,26	0,60	0,12	0,26	0,21	0,48
. Services marchands	0,03	0,08	0,06	0,12	0,03	0,05	0,05	0,09
Balance commerciale internationale (% du PIB)	-0,03	-0,07	-0,27	-0,31	-0,03	-0,05	-0,17	-0,20
Balance commerciale interrégionale (% du PIB)	0,07	0,13	-0,05	-0,09	0,08	0,13		

(*) Voir note de bas de page 5.

Tableau 18 Hausse des investissements publics - Variante wallonne : principaux résultats macroéconomiques
Différences par rapport à la simulation de base, en % sauf mention contraire

	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>
Dépenses en volume								
Consommation privée	0,02	0,03	0,01	0,02	0,03	0,06	0,02	0,03
Consommation publique	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,47	0,00	0,15
Investissements	0,05	0,05	0,02	0,04	2,35	2,32	0,57	0,57
. Entreprises	0,07	0,08	0,03	0,05	0,35	0,34	0,10	0,12
. Administrations publiques	-0,01	-0,02	-0,01	-0,03	14,49	15,74	3,97	4,12
. Logements	0,02	0,03	0,02	0,02	0,04	0,07	0,03	0,04
Demande intérieure totale	0,03	0,03	0,01	0,02	0,43	0,59	0,14	0,19
Exportations totales, dont :	0,09	0,11	0,06	0,06	0,02	0,02		
. Exportations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Exportations interrégionales	0,15	0,18	0,28	0,31	0,06	0,05		
Importations totales, dont :	0,07	0,08	0,04	0,04	0,29	0,36		
. Importations internationales	0,04	0,07	0,04	0,04	0,20	0,27	0,07	0,09
. Importations interrégionales	0,11	0,10	0,04	0,04	0,37	0,45		
PIB	0,07	0,09	0,04	0,04	0,21	0,31	0,08	0,11
<i>p.m. Multiplicateur budgétaire (*)</i>					<i>0,43</i>	<i>0,61</i>	<i>0,73</i>	<i>0,95</i>
Déflateur de la consommation privée	0,00	0,02	0,00	0,02	0,00	0,01	0,00	0,02
Déflateur du PIB	0,00	0,03	0,01	0,03	0,02	0,02	0,01	0,03
<i>p.m. indice-santé</i>							<i>0,00</i>	<i>0,02</i>
Emploi intérieur (en milliers)	0,15	0,29	0,42	0,89	1,17	1,51	1,73	2,69
Emploi intérieur	0,02	0,04	0,01	0,03	0,09	0,11	0,04	0,05
Productivité par tête (entreprises)	0,05	0,02	0,02	0,00	0,11	0,05	0,04	0,01
Coût salarial horaire nominal (entreprises)	0,00	0,02	0,00	0,02	-0,01	0,00	-0,01	0,01
Coût salarial unitaire (entreprises)	-0,05	0,01	-0,02	0,02	-0,09	-0,02	-0,04	0,01
Revenu disponible réel des ménages	0,03	0,03	0,02	0,02	0,06	0,06	0,03	0,04
Valeur ajoutée brute en volume, dont :	0,07	0,10	0,04	0,04	0,19	0,24	0,08	0,10
. Industries manufacturières	0,08	0,08	0,03	0,03	0,10	0,08	0,05	0,04
. Construction	0,35	0,33	0,10	0,09	0,95	0,92	0,32	0,30
. Services marchands	0,07	0,06	0,04	0,03	0,20	0,17	0,08	0,07
Emploi intérieur, dont :	0,02	0,04	0,01	0,03	0,09	0,11	0,04	0,05
. Industries manufacturières	0,02	0,03	0,01	0,02	0,01	0,01	0,01	0,02
. Construction	0,08	0,19	0,04	0,13	0,56	0,81	0,20	0,34
. Services marchands	0,03	0,05	0,02	0,03	0,09	0,10	0,04	0,05
Balance commerciale internationale (% du PIB)	-0,02	-0,05	-0,04	-0,05	-0,11	-0,16	-0,05	-0,07
Balance commerciale interrégionale (% du PIB)	0,05	0,08	0,06	0,07	-0,16	-0,19		

(*) Voir note de bas de page 5.

Tableau 19 Baisse de l'impôt des personnes physiques - Variante bruxelloise : principaux résultats macroéconomiques
Différences par rapport à la simulation de base, en % sauf mention contraire

	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4	t	t+4
Dépenses en volume								
Consommation privée	0,50	0,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,08
Consommation publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissements	0,06	0,05	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
. Entreprises	0,02	0,03	0,01	0,01	0,02	0,02	0,01	0,02
. Administrations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Logements	0,58	0,42	0,00	0,00	0,00	0,01	0,03	0,02
Demande intérieure totale	0,27	0,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,04
Exportations totales, dont :	0,01	0,00	0,01	0,01	0,02	0,02		
. Exportations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Exportations interrégionales	0,01	0,01	0,06	0,06	0,05	0,04		
Importations totales, dont :	0,11	0,15	0,01	0,01	0,01	0,01		
. Importations internationales	0,09	0,16	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,03
. Importations interrégionales	0,13	0,12	0,01	0,01	0,01	0,01		
PIB	0,04	0,04	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
<i>p.m. Multiplicateur budgétaire (*)</i>	<i>0,17</i>	<i>0,19</i>					<i>0,35</i>	<i>0,35</i>
Déflateur de la consommation privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Déflateur du PIB	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>p.m. indice-santé</i>							<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Emploi intérieur (en milliers)	0,08	0,19	0,08	0,16	0,05	0,09	0,21	0,43
Emploi intérieur	0,01	0,03	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01
Productivité par tête (entreprises)	0,02	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00
Coût salarial horaire nominal (entreprises)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Coût salarial unitaire (entreprises)	-0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00
Revenu disponible réel des ménages	0,77	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,08
Valeur ajoutée brute en volume, dont :	0,03	0,03	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
. Industries manufacturières	0,02	0,01	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00
. Construction	0,05	0,04	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
. Services marchands	0,04	0,03	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,01
Emploi intérieur, dont :	0,01	0,03	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01
. Industries manufacturières	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Construction	0,01	0,02	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
. Services marchands	0,02	0,04	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Balance commerciale internationale (% du PIB)	-0,06	-0,11	-0,01	-0,01	0,00	-0,01	-0,02	-0,03
Balance commerciale interrégionale (% du PIB)	-0,07	-0,07	0,01	0,01	0,01	0,01		

(*) Voir note de bas de page 5.

Tableau 20 Baisse de l'impôt des personnes physiques - Variante flamande : principaux résultats macroéconomiques
Différences par rapport à la simulation de base, en % sauf mention contraire

	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>
Dépenses en volume								
Consommation privée	0,02	0,02	0,48	0,78	0,01	0,01	0,29	0,47
Consommation publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissements	0,03	0,04	0,21	0,22	0,01	0,02	0,14	0,14
. Entreprises	0,05	0,05	0,05	0,10	0,02	0,03	0,04	0,08
. Administrations publiques	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
. Logements	0,01	0,02	0,73	0,65	0,01	0,01	0,50	0,45
Demande intérieure totale	0,02	0,02	0,30	0,46	0,01	0,01	0,18	0,28
Exportations totales, dont :	0,07	0,08	0,01	0,00	0,02	0,02		
. Exportations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Exportations interrégionales	0,11	0,15	0,04	0,03	0,05	0,06		
Importations totales, dont :	0,05	0,06	0,19	0,27	0,01	0,01		
. Importations internationales	0,03	0,06	0,21	0,30	0,01	0,02	0,15	0,22
. Importations interrégionales	0,07	0,07	0,12	0,17	0,01	0,00		
PIB	0,06	0,07	0,08	0,13	0,01	0,02	0,06	0,09
<i>p.m. Multiplicateur budgétaire (*)</i>			<i>0,15</i>	<i>0,23</i>			<i>0,20</i>	<i>0,28</i>
Déflateur de la consommation privée	0,01	0,03	0,00	0,01	0,00	0,02	0,00	0,01
Déflateur du PIB	0,01	0,04	0,00	0,02	0,00	0,01	0,00	0,02
<i>p.m. indice-santé</i>							<i>0,00</i>	<i>0,02</i>
Emploi intérieur (en milliers)	0,08	0,23	0,64	2,25	0,10	0,22	0,82	2,70
Emploi intérieur	0,01	0,03	0,02	0,08	0,01	0,02	0,02	0,05
Productivité par tête (entreprises)	0,06	0,04	0,05	0,01	0,00	-0,01	0,04	0,01
Coût salarial horaire nominal (entreprises)	0,00	0,02	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01
Coût salarial unitaire (entreprises)	-0,05	-0,02	-0,04	0,01	0,00	0,03	-0,03	0,01
Revenu disponible réel des ménages	0,02	0,02	0,98	1,01	0,01	0,01	0,60	0,63
Valeur ajoutée brute en volume, dont :	0,06	0,07	0,07	0,09	0,01	0,01	0,05	0,07
. Industries manufacturières	-0,01	-0,02	-0,03	-0,05	-0,02	-0,04	-0,03	-0,05
. Construction	0,12	0,12	0,19	0,17	0,03	0,03	0,15	0,14
. Services marchands	0,07	0,09	0,09	0,13	0,02	0,02	0,07	0,10
Emploi intérieur, dont :	0,01	0,03	0,02	0,08	0,01	0,02	0,02	0,05
. Industries manufacturières	0,00	0,00	-0,01	-0,02	0,00	0,00	-0,01	-0,02
. Construction	0,03	0,07	0,05	0,11	0,02	0,05	0,04	0,09
. Services marchands	0,02	0,04	0,03	0,11	0,01	0,02	0,02	0,08
Balance commerciale internationale (% du PIB)	-0,02	-0,05	-0,19	-0,29	0,00	-0,01	-0,12	-0,18
Balance commerciale interrégionale (% du PIB)	0,05	0,08	-0,02	-0,04	0,01	0,02		

(*) Voir note de bas de page 5.

Tableau 21 Baisse de l'impôt des personnes physiques - Variante wallonne : principaux résultats macroéconomiques
Différences par rapport à la simulation de base, en % sauf mention contraire

	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>
Dépenses en volume								
Consommation privée	0,01	0,02	0,01	0,01	0,50	0,87	0,16	0,27
Consommation publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissements	0,03	0,04	0,01	0,03	0,29	0,37	0,08	0,11
. Entreprises	0,04	0,06	0,02	0,04	0,18	0,31	0,06	0,10
. Administrations publiques	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
. Logements	0,01	0,02	0,01	0,02	0,68	0,74	0,20	0,22
Demande intérieure totale	0,01	0,02	0,01	0,01	0,32	0,53	0,10	0,17
Exportations totales, dont :	0,06	0,09	0,04	0,05	0,02	0,02		
. Exportations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Exportations interrégionales	0,11	0,15	0,18	0,26	0,04	0,05		
Importations totales, dont :	0,05	0,08	0,02	0,04	0,24	0,40		
. Importations internationales	0,03	0,07	0,02	0,04	0,24	0,43	0,06	0,11
. Importations interrégionales	0,08	0,09	0,02	0,03	0,25	0,37		
PIB	0,05	0,06	0,02	0,03	0,12	0,18	0,05	0,07
<i>p.m. Multiplicateur budgétaire (*)</i>					0,20	0,31	0,36	0,52
Déflateur de la consommation privée	0,00	0,02	0,00	0,02	0,00	-0,01	0,00	0,01
Déflateur du PIB	0,00	0,02	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00	0,01
<i>p.m. indice-santé</i>							0,00	0,01
Emploi intérieur (en milliers)	0,09	0,24	0,23	0,67	0,61	1,34	0,93	2,24
Emploi intérieur	0,01	0,03	0,01	0,02	0,05	0,10	0,02	0,05
Productivité par tête (entreprises)	0,04	0,03	0,01	0,00	0,06	0,04	0,03	0,01
Coût salarial horaire nominal (entreprises)	0,00	0,01	0,00	0,01	-0,01	-0,01	0,00	0,00
Coût salarial unitaire (entreprises)	-0,04	-0,02	-0,01	0,01	-0,05	-0,03	-0,02	0,00
Revenu disponible réel des ménages	0,02	0,02	0,01	0,01	0,90	0,96	0,27	0,29
Valeur ajoutée brute en volume, dont :	0,05	0,07	0,02	0,03	0,10	0,14	0,05	0,06
. Industries manufacturières	0,05	0,07	0,01	0,02	0,05	0,06	0,02	0,03
. Construction	0,10	0,12	0,03	0,04	0,22	0,25	0,08	0,09
. Services marchands	0,06	0,07	0,03	0,03	0,14	0,19	0,06	0,07
Emploi intérieur, dont :	0,01	0,03	0,01	0,02	0,05	0,10	0,02	0,05
. Industries manufacturières	0,02	0,04	0,01	0,02	0,00	0,01	0,01	0,02
. Construction	0,02	0,07	0,01	0,04	0,13	0,22	0,05	0,10
. Services marchands	0,02	0,04	0,01	0,03	0,06	0,14	0,03	0,06
Balance commerciale internationale (% du PIB)	-0,02	-0,05	-0,02	-0,04	-0,14	-0,25	-0,05	-0,09
Balance commerciale interrégionale (% du PIB)	0,04	0,07	0,04	0,06	-0,12	-0,18		

(*) Voir note de bas de page 5.

Tableau 22 Hausse des allocations familiales - Variante multirégionale : principaux résultats macroéconomiques
Différences en % par rapport à la simulation de base, sauf mention contraire

	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4	t	t+4
Dépenses en volume								
Consommation privée	0,70	0,99	0,39	0,64	0,58	1,00	0,48	0,78
Consommation publique	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00	-0,01	0,00	-0,01
Investissements	0,13	0,14	0,19	0,22	0,36	0,46	0,22	0,26
. Entreprises	0,11	0,14	0,06	0,14	0,25	0,40	0,11	0,20
. Administrations publiques	-0,01	-0,01	-0,01	-0,02	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01
. Logements	0,80	0,61	0,59	0,54	0,79	0,86	0,66	0,63
Demande intérieure totale	0,39	0,54	0,25	0,38	0,37	0,62	0,30	0,47
Exportations totales, dont :	0,13	0,17	0,07	0,07	0,06	0,06		
. Exportations internationales	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
. Exportations interrégionales	0,22	0,30	0,32	0,40	0,14	0,16		
Importations totales, dont :	0,25	0,34	0,19	0,27	0,30	0,48		
. Importations internationales	0,19	0,35	0,21	0,29	0,29	0,52	0,22	0,34
. Importations interrégionales	0,32	0,32	0,13	0,18	0,31	0,44		
PIB	0,15	0,19	0,10	0,14	0,16	0,24	0,13	0,17
<i>p.m. Multiplicateur budgétaire (*)</i>							0,25	0,35
Déflateur de la consommation privée	0,01	0,05	0,00	0,03	0,00	0,01	0,00	0,02
Déflateur du PIB	0,01	0,07	0,01	0,04	0,00	0,01	0,01	0,04
<i>p.m. indice-santé</i>							0,00	0,03
Emploi intérieur (en milliers)	0,27	0,71	0,88	2,75	0,85	1,82	2,00	5,28
Emploi intérieur	0,04	0,10	0,03	0,09	0,07	0,14	0,04	0,11
Productivité par tête (entreprises)	0,12	0,07	0,06	0,01	0,08	0,04	0,07	0,02
Coût salarial horaire nominal (entreprises)	0,00	0,02	0,00	0,02	0,00	0,01	0,00	0,02
Coût salarial unitaire (entreprises)	-0,11	-0,03	-0,05	0,02	-0,06	0,00	-0,06	0,01
Revenu disponible réel des ménages	1,07	1,11	0,79	0,82	1,05	1,11	0,89	0,93
Valeur ajoutée brute en volume, dont :	0,15	0,18	0,09	0,11	0,14	0,18	0,11	0,14
. Industries manufacturières	0,07	0,09	0,00	-0,02	0,05	0,04	0,01	0,00
. Construction	0,27	0,28	0,20	0,20	0,30	0,33	0,23	0,23
. Services marchands	0,18	0,20	0,12	0,15	0,19	0,25	0,14	0,18
Emploi intérieur, dont :	0,04	0,10	0,03	0,09	0,07	0,14	0,04	0,11
. Industries manufacturières	0,03	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
. Construction	0,06	0,16	0,06	0,15	0,18	0,30	0,10	0,19
. Services marchands	0,05	0,13	0,04	0,13	0,09	0,19	0,06	0,14
Balance commerciale internationale (% du PIB)	-0,12	-0,24	-0,19	-0,28	-0,17	-0,31	-0,17	-0,28
Balance commerciale interrégionale (% du PIB)	-0,02	0,04	0,05	0,05	-0,11	-0,18		

(*) Voir note de bas de page 5.

Tableau 23 Hausse des allocations familiales - Variante bruxelloise : principaux résultats macroéconomiques
Différences en % par rapport à la simulation de base, sauf mention contraire

	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4	t	t+4
Dépenses en volume								
Consommation privée	0,67	0,94	0,00	0,00	0,00	0,01	0,07	0,10
Consommation publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissements	0,07	0,06	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02
. Entreprises	0,03	0,03	0,01	0,01	0,02	0,03	0,01	0,02
. Administrations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Logements	0,78	0,57	0,00	0,01	0,00	0,01	0,04	0,03
Demande intérieure totale	0,36	0,49	0,00	0,01	0,00	0,01	0,04	0,06
Exportations totales, dont :	0,01	0,01	0,02	0,02	0,03	0,02		
. Exportations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Exportations interrégionales	0,01	0,01	0,09	0,08	0,06	0,05		
Importations totales, dont :	0,15	0,20	0,01	0,01	0,01	0,01		
. Importations internationales	0,13	0,22	0,01	0,01	0,01	0,01	0,03	0,04
. Importations interrégionales	0,17	0,17	0,01	0,01	0,02	0,01		
PIB	0,05	0,06	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02
<i>p.m. Multiplicateur budgétaire (*)</i>	<i>0,16</i>	<i>0,18</i>					<i>0,32</i>	<i>0,33</i>
Déflateur de la consommation privée	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01
Déflateur du PIB	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,01
<i>p.m. indice-santé</i>							<i>0,00</i>	<i>0,01</i>
Emploi intérieur (en milliers)	0,10	0,26	0,11	0,21	0,07	0,12	0,28	0,58
Emploi intérieur	0,01	0,04	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Productivité par tête (entreprises)	0,03	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00
Coût salarial horaire nominal (entreprises)	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,01
Coût salarial unitaire (entreprises)	-0,03	0,00	-0,01	0,00	-0,01	0,00	-0,01	0,00
Revenu disponible réel des ménages	1,04	1,07	0,01	0,01	0,01	0,01	0,11	0,11
Valeur ajoutée brute en volume, dont :	0,04	0,04	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02
. Industries manufacturières	0,02	0,02	0,00	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00
. Construction	0,07	0,05	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02
. Services marchands	0,05	0,05	0,01	0,01	0,02	0,01	0,02	0,02
Emploi intérieur, dont :	0,01	0,04	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
. Industries manufacturières	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Construction	0,01	0,03	0,00	0,01	0,01	0,02	0,01	0,01
. Services marchands	0,02	0,05	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02
Balance commerciale internationale (% du PIB)	-0,08	-0,15	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,02	-0,04
Balance commerciale interrégionale (% du PIB)	-0,10	-0,10	0,02	0,02	0,02	0,01		

(*) Voir note de bas de page 5.

Tableau 24 Hausse des allocations familiales - Variante flamande : principaux résultats macroéconomiques
Différences en % par rapport à la simulation de base, sauf mention contraire

	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>
Dépenses en volume								
Consommation privée	0,01	0,02	0,38	0,62	0,01	0,01	0,23	0,37
Consommation publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissements	0,03	0,03	0,16	0,17	0,01	0,02	0,11	0,11
. Entreprises	0,04	0,04	0,04	0,08	0,02	0,02	0,03	0,06
. Administrations publiques	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
. Logements	0,01	0,01	0,58	0,52	0,01	0,01	0,39	0,35
Demande intérieure totale	0,01	0,02	0,24	0,36	0,01	0,01	0,14	0,22
Exportations totales, dont :	0,05	0,07	0,01	0,00	0,02	0,02		
. Exportations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Exportations interrégionales	0,09	0,12	0,03	0,03	0,04	0,05		
Importations totales, dont :	0,04	0,05	0,15	0,21	0,01	0,01		
. Importations internationales	0,03	0,05	0,17	0,24	0,01	0,01	0,12	0,17
. Importations interrégionales	0,05	0,05	0,09	0,13	0,01	0,00		
PIB	0,05	0,06	0,07	0,10	0,01	0,01	0,05	0,07
<i>p.m. Multiplicateur budgétaire (*)</i>			<i>0,14</i>	<i>0,21</i>			<i>0,19</i>	<i>0,26</i>
Déflateur de la consommation privée	0,00	0,02	0,00	0,01	0,00	0,02	0,00	0,01
Déflateur du PIB	0,01	0,03	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,02
<i>p.m. indice-santé</i>							<i>0,00</i>	<i>0,01</i>
Emploi intérieur (en milliers)	0,06	0,18	0,51	1,78	0,08	0,18	0,65	2,14
Emploi intérieur	0,01	0,03	0,02	0,06	0,01	0,01	0,01	0,04
Productivité par tête (entreprises)	0,04	0,03	0,04	0,01	0,00	-0,01	0,03	0,01
Coût salarial horaire nominal (entreprises)	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01
Coût salarial unitaire (entreprises)	-0,04	-0,01	-0,03	0,00	0,00	0,03	-0,03	0,01
Revenu disponible réel des ménages	0,01	0,02	0,77	0,80	0,01	0,01	0,48	0,50
Valeur ajoutée brute en volume, dont :	0,05	0,06	0,05	0,07	0,01	0,01	0,04	0,05
. Industries manufacturières	-0,01	-0,01	-0,02	-0,04	-0,01	-0,03	-0,02	-0,04
. Construction	0,09	0,09	0,15	0,14	0,03	0,03	0,12	0,11
. Services marchands	0,06	0,07	0,07	0,10	0,02	0,02	0,06	0,08
Emploi intérieur, dont :	0,01	0,03	0,02	0,06	0,01	0,01	0,01	0,04
. Industries manufacturières	0,00	0,00	-0,01	-0,02	0,00	0,00	-0,01	-0,01
. Construction	0,02	0,06	0,04	0,08	0,02	0,04	0,03	0,07
. Services marchands	0,01	0,03	0,03	0,09	0,01	0,02	0,02	0,06
Balance commerciale internationale (% du PIB)	-0,02	-0,04	-0,15	-0,23	0,00	-0,01	-0,09	-0,14
Balance commerciale interrégionale (% du PIB)	0,04	0,06	-0,02	-0,03	0,01	0,01		

(*) Voir note de bas de page 5.

Tableau 25 Hausse des allocations familiales - Variante wallonne : principaux résultats macroéconomiques
Différences en % par rapport à la simulation de base, sauf mention contraire

	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4	t	t+4
Dépenses en volume								
Consommation privée	0,02	0,03	0,01	0,01	0,57	0,99	0,18	0,31
Consommation publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissements	0,03	0,05	0,02	0,03	0,33	0,43	0,09	0,13
. Entreprises	0,04	0,06	0,02	0,05	0,21	0,35	0,06	0,11
. Administrations publiques	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00	0,00	0,00	-0,01
. Logements	0,02	0,02	0,01	0,02	0,77	0,84	0,22	0,25
Demande intérieure totale	0,02	0,03	0,01	0,02	0,36	0,60	0,11	0,19
Exportations totales, dont :	0,07	0,10	0,04	0,06	0,02	0,02		
. Exportations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Exportations interrégionales	0,12	0,17	0,20	0,29	0,04	0,05		
Importations totales, dont :	0,06	0,09	0,03	0,04	0,28	0,46		
. Importations internationales	0,04	0,08	0,03	0,04	0,27	0,49	0,07	0,13
. Importations interrégionales	0,09	0,10	0,03	0,03	0,28	0,43		
PIB	0,06	0,07	0,03	0,03	0,14	0,21	0,06	0,08
<i>p.m. Multiplicateur budgétaire (*)</i>					<i>0,18</i>	<i>0,29</i>	<i>0,33</i>	<i>0,48</i>
Déflateur de la consommation privée	0,00	0,02	0,00	0,02	0,00	-0,01	0,00	0,01
Déflateur du PIB	0,00	0,02	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00	0,02
<i>p.m. indice-santé</i>							<i>0,00</i>	<i>0,01</i>
Emploi intérieur (en milliers)	0,11	0,27	0,27	0,77	0,69	1,53	1,07	2,57
Emploi intérieur	0,02	0,04	0,01	0,03	0,05	0,12	0,02	0,05
Productivité par tête (entreprises)	0,05	0,04	0,02	0,00	0,07	0,04	0,03	0,01
Coût salarial horaire nominal (entreprises)	0,00	0,01	0,00	0,01	-0,01	-0,01	0,00	0,00
Coût salarial unitaire (entreprises)	-0,04	-0,02	-0,01	0,01	-0,06	-0,03	-0,03	0,00
Revenu disponible réel des ménages	0,02	0,03	0,02	0,02	1,04	1,10	0,31	0,33
Valeur ajoutée brute en volume, dont :	0,06	0,08	0,02	0,03	0,12	0,16	0,05	0,07
. Industries manufacturières	0,05	0,08	0,02	0,02	0,05	0,07	0,03	0,04
. Construction	0,11	0,14	0,04	0,05	0,25	0,29	0,09	0,11
. Services marchands	0,07	0,09	0,03	0,04	0,16	0,22	0,06	0,08
Emploi intérieur, dont :	0,02	0,04	0,01	0,03	0,05	0,12	0,02	0,05
. Industries manufacturières	0,02	0,05	0,01	0,02	0,00	0,01	0,01	0,02
. Construction	0,03	0,08	0,01	0,05	0,15	0,25	0,06	0,11
. Services marchands	0,02	0,05	0,01	0,03	0,07	0,16	0,03	0,07
Balance commerciale internationale (% du PIB)	-0,02	-0,05	-0,03	-0,04	-0,15	-0,29	-0,06	-0,10
Balance commerciale interrégionale (% du PIB)	0,04	0,08	0,05	0,07	-0,14	-0,21		

(*) Voir note de bas de page 5.

Tableau 26 Hausse des subventions salariales - Variante bruxelloise : principaux résultats
Différences en % par rapport à la simulation de base, sauf mention contraire

	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4	t	t+4
Dépenses en volume								
Consommation privée	0,15	0,49	0,00	-0,01	0,00	-0,02	0,02	0,04
Consommation publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissements	0,08	0,08	0,00	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02
. Entreprises	0,09	0,08	0,00	0,02	0,01	0,03	0,02	0,03
. Administrations publiques	0,02	0,01	0,03	0,01	0,03	0,01	0,02	0,01
. Logements	0,20	0,34	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,01	0,01
Demande intérieure totale	0,10	0,26	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,01	0,03
Exportations totales, dont :	0,01	0,02	0,01	0,03	0,02	0,04		
. Exportations internationales	0,01	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Exportations interrégionales	0,01	0,01	0,06	0,12	0,05	0,10		
Importations totales, dont :	0,05	0,12	0,01	0,01	0,01	0,01		
. Importations internationales	-0,02	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00	0,01
. Importations interrégionales	0,13	0,26	0,01	0,02	0,01	0,02		
PIB	0,02	0,05	0,01	0,02	0,01	0,02	0,01	0,02
<i>p.m. Multiplicateur budgétaire (*)</i>	<i>0,05</i>	<i>0,09</i>					<i>0,13</i>	<i>0,24</i>
Déflateur de la consommation privée	-0,17	-0,35	0,00	-0,01	0,00	-0,01	-0,02	-0,04
Déflateur du PIB	-0,36	-0,37	0,05	0,03	0,07	0,06	-0,02	-0,04
<i>p.m. indice-santé</i>							<i>-0,02</i>	<i>-0,04</i>
Emploi intérieur (en milliers)	2,00	3,18	0,20	0,64	0,11	0,29	2,31	4,11
Emploi intérieur	0,29	0,44	0,01	0,02	0,01	0,02	0,05	0,08
Productivité par tête (entreprises)	-0,36	-0,54	0,00	-0,01	0,00	-0,01	-0,05	-0,08
Coût salarial horaire nominal (entreprises)	-1,66	-1,86	-0,02	-0,05	-0,02	-0,05	-0,30	-0,34
Coût salarial unitaire (entreprises)	-1,24	-1,21	-0,02	-0,03	-0,02	-0,03	-0,24	-0,23
Revenu disponible réel des ménages	0,32	0,55	0,00	-0,01	0,00	-0,02	0,03	0,04
Valeur ajoutée brute en volume, dont :	0,03	0,04	0,01	0,01	0,01	0,02	0,01	0,02
. Industries manufacturières	0,04	0,09	0,01	0,02	0,02	0,04	0,01	0,03
. Construction	0,05	0,02	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
. Services marchands	0,03	0,06	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02
Emploi intérieur, dont :	0,29	0,44	0,01	0,02	0,01	0,02	0,05	0,08
. Industries manufacturières	1,21	1,76	0,01	0,04	0,01	0,03	0,05	0,10
. Construction	0,74	1,46	0,01	0,04	0,02	0,04	0,07	0,16
. Services marchands	0,35	0,52	0,01	0,02	0,01	0,03	0,06	0,10
Balance commerciale internationale (% du PIB)	0,03	0,02	-0,01	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Balance commerciale interrégionale (% du PIB)	-0,18	-0,22	0,07	0,07	0,11	0,12		

(*) Voir note de bas de page 5.

Tableau 27 Hausse des subventions salariales - Variante flamande : principaux résultats
Différences en % par rapport à la simulation de base, sauf mention contraire

	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4	t	t+4
Dépenses en volume								
Consommation privée	0,01	-0,01	0,04	0,26	0,00	-0,04	0,03	0,14
Consommation publique	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	0,00	-0,01	0,00
Investissements	0,01	0,02	0,09	0,17	0,02	0,02	0,06	0,11
. Entreprises	-0,01	0,01	0,09	0,16	0,01	0,03	0,06	0,11
. Administrations publiques	0,07	0,03	0,08	0,04	0,09	0,03	0,08	0,03
. Logements	0,00	0,01	0,10	0,26	-0,01	-0,02	0,06	0,17
Demande intérieure totale	0,01	0,00	0,04	0,17	0,00	-0,02	0,03	0,10
Exportations totales, dont :	0,04	0,07	0,06	0,06	0,06	0,08		
. Exportations internationales	0,00	0,00	0,06	0,06	0,00	0,00	0,04	0,05
. Exportations interrégionales	0,07	0,12	0,04	0,04	0,13	0,19		
Importations totales, dont :	0,03	0,05	0,05	0,12	0,02	0,02		
. Importations internationales	0,02	0,03	0,02	0,09	0,01	0,00	0,02	0,07
. Importations interrégionales	0,05	0,06	0,12	0,21	0,03	0,02		
PIB	0,04	0,06	0,06	0,11	0,03	0,04	0,05	0,08
<i>p.m. Multiplicateur budgétaire (*)</i>			<i>0,11</i>	<i>0,21</i>			<i>0,16</i>	<i>0,27</i>
Déflateur de la consommation privée	-0,01	-0,02	-0,14	-0,24	-0,01	-0,02	-0,09	-0,15
Déflateur du PIB	0,05	0,03	-0,22	-0,25	0,06	0,03	-0,10	-0,13
<i>p.m. indice-santé</i>							<i>-0,09</i>	<i>-0,16</i>
Emploi intérieur (en milliers)	0,13	0,38	8,18	15,80	0,38	0,89	8,70	17,08
Emploi intérieur	0,02	0,05	0,29	0,54	0,03	0,07	0,18	0,34
Productivité par tête (entreprises)	0,01	-0,02	-0,29	-0,52	0,00	-0,05	-0,18	-0,34
Coût salarial horaire nominal (entreprises)	-0,10	-0,16	-1,50	-1,62	-0,10	-0,17	-0,95	-1,06
Coût salarial unitaire (entreprises)	-0,11	-0,13	-1,12	-0,95	-0,08	-0,09	-0,71	-0,62
Revenu disponible réel des ménages	0,01	-0,02	0,18	0,31	-0,01	-0,05	0,10	0,17
Valeur ajoutée brute en volume, dont :	0,03	0,05	0,05	0,09	0,03	0,03	0,04	0,07
. Industries manufacturières	0,07	0,08	0,09	0,14	0,08	0,09	0,08	0,13
. Construction	0,04	0,06	0,06	0,12	0,02	0,02	0,05	0,09
. Services marchands	0,04	0,06	0,04	0,10	0,02	0,02	0,04	0,07
Emploi intérieur, dont :	0,02	0,05	0,29	0,54	0,03	0,07	0,18	0,34
. Industries manufacturières	0,05	0,13	0,43	0,86	0,04	0,10	0,32	0,63
. Construction	0,03	0,09	0,60	1,01	0,05	0,13	0,39	0,67
. Services marchands	0,03	0,07	0,31	0,57	0,04	0,08	0,20	0,37
Balance commerciale internationale (% du PIB)	-0,01	-0,02	0,01	-0,02	0,00	0,00	0,00	-0,02
Balance commerciale interrégionale (% du PIB)	0,07	0,09	-0,09	-0,10	0,14	0,16		

(*) Voir note de bas de page 5.

Tableau 28 Hausse des subventions salariales - Variante wallonne : principaux résultats
Différences en % par rapport à la simulation de base, sauf mention contraire

	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>	<i>t</i>	<i>t+4</i>
Dépenses en volume								
Consommation privée	-0,01	-0,03	-0,01	-0,01	0,07	0,31	0,02	0,08
Consommation publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissements	0,00	0,02	0,00	0,02	0,13	0,25	0,03	0,07
. Entreprises	0,00	0,02	0,01	0,02	0,16	0,27	0,04	0,08
. Administrations publiques	0,03	0,01	0,04	0,01	0,04	0,01	0,04	0,01
. Logements	-0,02	-0,02	-0,01	-0,01	0,13	0,36	0,03	0,09
Demande intérieure totale	-0,01	-0,01	0,00	0,00	0,06	0,21	0,02	0,06
Exportations totales, dont :	0,03	0,05	0,02	0,04	0,03	0,04		
. Exportations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,04	0,01	0,01
. Exportations interrégionales	0,05	0,09	0,10	0,18	0,02	0,04		
Importations totales, dont :	0,02	0,04	0,01	0,02	0,04	0,16		
. Importations internationales	0,01	0,02	0,01	0,01	-0,06	0,07	0,00	0,02
. Importations interrégionales	0,03	0,05	0,01	0,02	0,13	0,25		
PIB	0,02	0,04	0,01	0,02	0,06	0,11	0,02	0,05
<i>p.m. Multiplicateur budgétaire (*)</i>					<i>0,11</i>	<i>0,22</i>	<i>0,22</i>	<i>0,40</i>
Déflateur de la consommation privée	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,18	-0,24	-0,06	-0,08
Déflateur du PIB	0,02	0,00	0,01	0,00	-0,27	-0,28	-0,05	-0,06
<i>p.m. indice-santé</i>							<i>-0,06</i>	<i>-0,08</i>
Emploi intérieur (en milliers)	0,09	0,23	0,46	1,17	5,96	9,46	6,52	10,86
Emploi intérieur	0,01	0,03	0,02	0,04	0,47	0,72	0,14	0,22
Productivité par tête (entreprises)	0,01	0,00	-0,01	-0,03	-0,52	-0,77	-0,14	-0,22
Coût salarial horaire nominal (entreprises)	-0,07	-0,09	-0,07	-0,09	-1,62	-1,80	-0,43	-0,50
Coût salarial unitaire (entreprises)	-0,07	-0,07	-0,05	-0,05	-0,93	-0,78	-0,25	-0,22
Revenu disponible réel des ménages	-0,02	-0,03	-0,01	-0,02	0,24	0,34	0,06	0,09
Valeur ajoutée brute en volume, dont :	0,02	0,03	0,01	0,02	0,06	0,10	0,02	0,04
. Industries manufacturières	0,05	0,08	0,02	0,03	0,10	0,12	0,04	0,06
. Construction	0,02	0,05	0,01	0,02	0,06	0,14	0,02	0,05
. Services marchands	0,02	0,04	0,01	0,02	0,07	0,13	0,03	0,04
Emploi intérieur, dont :	0,01	0,03	0,02	0,04	0,47	0,72	0,14	0,22
. Industries manufacturières	0,04	0,08	0,03	0,07	0,15	0,28	0,06	0,12
. Construction	0,02	0,06	0,03	0,09	0,77	1,06	0,25	0,37
. Services marchands	0,02	0,04	0,02	0,04	0,67	1,01	0,18	0,28
Balance commerciale internationale (% du PIB)	0,00	-0,01	-0,01	-0,01	0,05	0,00	0,01	-0,01
Balance commerciale interrégionale (% du PIB)	0,04	0,06	0,05	0,06	-0,22	-0,25		

(*) Voir note de bas de page 5.